

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2299

24 novembre 2009

SOMMAIRE

Advantage Financial S.A.	110336	Labecaste S.A.	110308
Alseide S.A.	110335	Legacy S.A.	110337
Arte Divani S.à r.l.	110332	LEHNKERING Shipping Lux S.A.	110307
B.O.B. S.A.	110337	Luxfield S.A.	110334
Calao Holding S.A.	110330	Luxfield S.A.	110334
Capacity Invest S.A.	110332	Macrovision International Solutions S.à r.l.	110308
CareFusion Luxembourg 501 S.à r.l.	110308	Mizpira Capital S.A.	110348
Cheming International Service S.A.	110334	Models et Design S.A.	110336
Compagnie de l'Europe du Sud S.A.	110336	more2day S.A.	110347
Costa Rei S.A.	110335	Musti Consulting S.A.	110347
Cottonita Investments S.A.	110331	Newell Luxembourg Finance S.à r.l.	110333
DBA Lux 1	110333	NKGB S.A.	110352
DBA Lux 2	110332	NS Sàrl	110306
DCC Treasury S.à r.l.	110333	Oeko-Service Luxembourg (O.S.L.) S.A.	110337
Dechmann Communication	110336	Ofi Lux	110338
D'Ursel SA	110331	Pardus S.à r.l.	110307
Ebrand Services SA	110347	Pfizer Warner Lambert Luxembourg S.à r.l.	110347
EECF Istra S.à r.l.	110306	Riganti Forging S.A.	110335
Elbblick (Lima) S.à r.l.	110306	Rovi International Solutions S.à r.l.	110308
Euro-Lepont S.A.	110335	Rowan Luxembourg S.à r.l.	110306
Farringdon Fund II	110309	Société Commerciale de Représentation Electrique	110330
Fidelity Funds	110330	Sofilux S.à r.l.	110330
Fidelity Funds II	110334	Teleflex Lux Holding S.à r.l.	110332
GP Leasing S.à r.l.	110335	Tojewa SA	110308
Helyos Partners S.A.	110337	TV Guide Europe	110333
Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A.	110336	Uni Land Development S.A.	110334
Heynen, GmbH	110307	Uni Wind S.A.	110334
HK-Biomass S.à r.l.	110307	Urs Global Luxembourg S.à r.l.	110331
Hospitality Services S.à r.l.	110337	Valiance Infrastructure Management Company S.A.	110308
Infomedia S.A.	110333		
Innuendo S.A.	110338		
Jet Company S.A.	110331		
Komas Building Company	110332		

EECF Istra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 112.550.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EECF Istra S.à r.l.

Représenté par M. Matthijs BOGERS

Gérant

Référence de publication: 2009142025/13.

(090171571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

NS Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.
R.C.S. Luxembourg B 137.173.

Les comptes annuels du 7 mars 2008 (date de constitution) au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142034/12.

(090171226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Eibblick (Lima) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 127.068.**EXTRAIT**

En date du 30 octobre 2009, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monsieur Bart Zech, en tant que gérant de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- Madame Marjoleine van Oort, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élue nouveau gérant de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 30 octobre 2009.

Pour extrait conforme

Frank Walenta

Référence de publication: 2009142096/16.

(090171323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Rowan Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 25.000,00.**Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 145.278.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009142124/13.

(090171471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

HK-Biomass S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.948.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009142127/13.

(090171504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Pardus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.515.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009142128/13.

(090171514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Heynen, GmbH, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 91.767.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009142129/13.

(090171531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

LEHNKERING Shipping Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5444 Schengen, 3, Seckerbaach.

R.C.S. Luxembourg B 67.246.

Die Jahresergebnisse des Gesellschaft am 31. Dezember 2008 wurden am Handelregister (Registre de Commerce et des Sociétés) von Luxemburg eingetragen.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 03/11/2009.

Für die Gesellschaft

Unterschrift

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2009142177/14.

(090171244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Tojewa SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 133.466.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142174/11.

(090171240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Labecaste S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 30.825.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142175/11.

(090171242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Valiance Infrastructure Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 137.793.

Le bilan au 31 mars 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142176/10.

(090171243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

CareFusion Luxembourg 501 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 52-54, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 97.907.

Le bilan du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142188/10.

(090171446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Rovi International Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Macrovision International Solutions S.à r.l.).

Siège social: L-1531 Luxembourg, 6-10, rue de la Fonderie.

R.C.S. Luxembourg B 97.546.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142190/11.

(090171201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Farringdon Fund II, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 149.094.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the twenty-ninth of October.

Before Me Francis KESSELER, notary residing at Esch sur Alzette, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

APPEARED:

The company governed by the laws of Cyprus "PROMASCO LIMITED", with registered office at 11, Florinis, City Forum, 7th floor, P.C. 1065, Nicosia, (Cyprus),

here represented by Mr Luc COURTOIS, attorney-at-law, residing professionally in L-2165 Luxembourg, 22-24 rives de Clausen, by virtue of a proxy given in Nicosia, on 22nd October 2009.

The said proxy signed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as said before, has request the officiating notary to enact the articles of association of a public limited company ("société anonyme") to establish as follows:

Art. 1. Formation. There is hereby established, among the subscriber and all those who may become owners of shares hereafter issued, a corporation in the form of a société anonyme under the name of "Farringdon Fund II", qualifying as an investment company with variable capital - specialised investment fund ("SICAV-SIF"), société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement specialise ("SICAV-FIS"), governed by the Luxembourg law of February 13, 2007 relating to specialised investment funds (the "2007 Law") and related Luxembourg laws and regulations (the "Company").

Investment in the Company shall exclusively be reserved to well-informed investors (the "Well-Informed Investors") as defined in the 2007 Law.

Art. 2. Life. The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation (the "Articles").

Art. 3. Object. The object of the Company is to place the funds available to it in various securities and financial derivative instruments utilising a broad range of conventional and alternative investment and trading strategies, within the widest meaning permitted by the 2007 Law, with the purpose of diversifying investment risk and affording its shareholders the benefit of the management of the Company's Sub Funds.

The Company may further issue securities, including debt instruments, as further decided by the Board of Directors in accordance with the conditions and within the limits of the 2007 Law and these Articles.

The Company may incur any debt from shareholders or third parties as may be decided from time to time by the Board of Directors for purposes of financing the Company's investments in accordance with the investment policies and restrictions applicable to the Company.

The Company may participate in the establishment and development of any financial, industrial or commercial enterprises and may render any assistance by way of loans, guarantees or otherwise to subsidiaries, affiliated companies or parent companies.

The Company may take any measures and carry out any operations which it may deem useful to the accomplishment and development of its purpose to the full extent permitted by the 2007 Law.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg in the Grand Duchy of Luxembourg. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that the Board of Directors determines that extraordinary' political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at it registered office, or with the ease of communication between such office at persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of those abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg corporation.

Art. 5. Capital. The capital of the Company shall at all times be equal to the value of the net assets of all Sub Funds of the Company as determined in accordance with Article 17 hereof.

The subscribed capital of the Company, increased by the share premium if any, may not be less than one million two hundred fifty thousand Euro (1,250,000.- EUR). This minimum must be reached within a period of twelve (12) months following the authorisation of the Company by the Luxembourg competent supervisory authority.

The initial subscribed capital is thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) divided into three hundred and ten (310) fully paid shares of Farringdon Fund

II - Farringdon Special Situations One.

The shares are of no par value.

The Board of Directors is authorized to issue additional shares of no par value fully paid up for all Sub Funds at the respective Net Asset Value per share determined in accordance with Article 17 hereof without reserving to existing shareholders a preferential right to subscribe for the shares to be issued.

The Board of Directors may delegate to any duly authorized Director or officer of the Company, or to any duly authorized person, the duties of accepting subscriptions for, receiving payment for and delivering such new shares.

Shares may, as the Board of Directors shall determine, be of different Sub Funds and the proceeds of the issue of shares relating to each Sub Fund shall be invested pursuant to Article 3 hereof in securities and financial derivative instruments corresponding to such geographical areas, industrial sectors, monetary zones or investment strategies and to such specific types of equity or debt securities or financial derivative instruments as the Board of Directors shall from time to time determine.

Shares shall be issued in registered form only. Registered share ownership will be evidenced by confirmation of ownership. No share certificates will be issued in respect of registered shares except on specific request.

The Board of Directors may decide to issue one or more classes of shares within each Sub Fund according to specific criteria to be determined, such as specific minimum investment amount, specific commissions, charges or fees structure, dividend policy or other criteria.

The Board of Directors may further decide to create in each class of shares two or more sub-classes whose assets will be commonly invested pursuant to the specific investment policy of the class concerned but where a specific sales and redemption charge structure, fee structure, or other specificity is applied to each sub-class.

Fractions of shares may be issued with four decimals of a share. Fractions of shares will have no voting rights but will participate in the distribution of dividends, if any, and in the liquidation distribution.

Upon the issue of different classes or sub-classes of shares, a shareholder may, at his own expense, at any time, request the Company to convert his shares from one class or sub-class to another class or sub-class based on the relative Net Asset Value of the shares to be converted (except if restrictions are contained in the Prospectus).

Art. 6. Restrictions. Any investor in the Company must be a Well-informed Investor.

The Board of Directors or, as the case may be, the delegates appointed by the Board of Directors to receive subscription orders for shares of the Company, may request from investors all information and documents required or necessary to assess the status as Well-informed Investor of an investor.

Any investor becoming aware that he is not a Well-informed Investor as required by the 2007 Law is obliged to immediately inform the Board of Directors in writing.

If the investor is not able to produce evidence to the Board of Directors that it has resumed or gained the status of a Well-informed Investor, the shares of such investor will immediately be redeemed by default upon decision of the Board of Directors. The redemption price for such redeemed shares will be fixed according to the rules mentioned in the prospectus of the Company.

In addition to any liability under applicable law, each shareholder who does not qualify as a Well-informed Investor under the 2007 Law shall hold harmless and indemnify the Company, the Board of Directors, the other shareholders of the Company and/or the Company's agents for any damages, losses and expenses resulting from or connected to such holding in circumstances where the relevant shareholder had furnished misleading or untrue documentation or had made misleading or untrue representations to wrongfully establish its status as a Well-informed Investor under the 2007 Law or has failed to notify the Company of its loss of such status.

In the interest of the Company, the Board of Directors may restrict or prevent the ownership of shares in the Company by any physical person or legal entity and restrict the distribution of the shares within the GAFI-countries as more fully described in the sales documentation of the Company.

Art. 7. Meetings. Any regularly constituted meeting of the shareholders of this Company shall represent the entire body of shareholders of the Company (the "Board of Directors").

The annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the third Thursday in March at 10.00 a.m. local time. If such day is a bank holiday in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. A "bank business day" means any day where the banks are open in Luxembourg. The annual general meeting may be held outside of Luxembourg, if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

All meetings shall be convened in the manner provided for by Luxembourg law.

Each share in whatever Sub Fund regardless of the Net Asset Value per share within the Sub Fund is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person (who need not be a shareholder

and who may be a Director of the Company) as his proxy, which proxy shall be in writing or in the form of a cable, telegram, telex, telefax or similar communication.

Resolutions concerning the interests of the shareholders of the Company shall be taken in a general meeting and resolutions concerning the particular rights of the shareholders of one specific Sub Fund shall be taken by this Sub Fund's general meeting.

Except as otherwise provided herein or required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders, including, without limitation, conditions of participation in meetings of shareholders.

Art. 8. Board of directors. The Company shall be managed by a Board of Directors composed of not less than three members who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual meeting for a period ending at the next annual general meeting and shall hold office until their successors are elected. A Director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next meeting of the shareholders.

Art. 9. Chairman. The Board of Directors shall choose from among its members a Chairman, and may choose from among its members one or more Vice-Chairmen. It may also choose a Secretary who need not be a Director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders. The Board of Directors shall meet upon call by the Chairman, or any Director, at the place indicated in the notice of meeting. The Chairman shall preside at all meetings of shareholders or in his absence or inability to act, the Vice-Chairman or another Director appointed by the Board of Directors shall preside as chairman pro-tempore, or in their absence or inability to act, the shareholders may appoint another Director or an officer of the Company as chairman pro-tempore by vote of the majority of shares present or represented at any such meeting.

The Chairman shall preside at all meetings of the Board of Directors, or in his absence or inability to act, the Vice-Chairman or another Director appointed by the Board of Directors shall preside as chairman pro-tempore.

The Board of Directors from time to time shall appoint the officers of the Company, including officers considered necessary for the operation and management of the Company, who need not be Directors or shareholders of the Company. The officers appointed unless otherwise stipulated in these Articles, shall have the power and duties given to them by the Board of Directors.

Written notice of any meeting of the Board of Directors shall be given to all Directors at least 24 hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meeting. This notice may be waived by consent in writing or by cable, telegram, telex, telefax or similar communication from each Director.

Separate notices shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing another Director as proxy, which appointment shall be in writing or in form of a cable, telegram, telex, telefax or similar communication.

The Board of Directors can deliberate or act with due authority if at least a majority of the Directors is present or represented at such meeting. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the Chairman shall have a casting vote.

Resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, cable, telegram, telex, telefax or similar communication.

In addition, any member of the Board of Directors who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Directors by means of a communication device (including a telephone), which allows all the other members of the Board of Directors present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting.

If a resolution is taken by way of conference call, the resolution shall be considered to have been taken in Luxembourg if the call is initiated from Luxembourg.

Art. 10. Minutes. The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman, or in his absence, by the chairman pro-tempore who presided at such meeting or by two Directors.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman or by the chairman pro-tempore of that meeting, or by two Directors or by the Secretary or an Assistant Secretary.

Art. 11. Powers. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration, disposition and execution in the Company's interest. The Company will appoint a management company (the "Management Company") governed by the law of December 20, 2002, regarding collective investment undertakings (the "2002 Law"). The Board of Directors shall have the power to appoint such Custodian and other service providers as it determines necessary from time to time.

All powers not expressly restricted by law or by the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

The Board of Directors, applying the principle of the risk spreading, is authorized to determine the Company's and each of its Sub Fund's investment policy in compliance with the relevant legal provisions and the object set out in Article 3 hereof.

Art. 12. Invalidity. No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a Director, officer or an employee of such other corporation or entity, provided, however, that the Company shall not knowingly purchase or sell portfolio investments from or to any of its officers or Directors, or to any entity in which such officers or Directors hold 10 % or more of the issued shares.

Art. 13. Indemnity. The Company may indemnify any Director or officer, and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Director or officer of the Company or, at its request, of any other fund of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 14. Delegation. The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company (including the right to act as an authorized signatory for the Company) and its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose to officers of the Company or third parties who may, if the Board of Directors so authorizes, re-delegate such powers in turn.

Art. 15. Signatures. The Company will be bound by the joint signatures of any two Directors or by the joint signatures of any Director and any duly authorised officer, or by the individual signature of any Director or agent of the Company duly authorised for this purpose, or by the individual signature of any person to which a special power has been delegated by the Board of Directors, but only within the limits of such powers.

Art. 16. Redemption and Conversion of shares. As is more specifically described herein below, the Company has the power to redeem its own outstanding fully paid shares at any time, subject solely to the limitations set forth by law.

Shares are redeemable on such Luxembourg bank business days as determined by the Board of Directors and set forth in the prospectus of the Company (the "Redemption Date").

A shareholder of the Company may at any time irrevocably request the Company to redeem all or any part of his shares of the Company. In the event of such request, the Company shall redeem such shares subject to any suspension of this redemption obligation pursuant to Article 17 hereof. Shares of the capital stock of the Company redeemed by the Company shall be cancelled.

The shareholder will be paid a price per share based on the Net Asset Value for the relevant class or sub-class of the relevant Sub Fund as determined in accordance with the provisions of Article 17 hereof less a redemption commission or a transaction fee such as determined by the Board of Directors from time to time plus, if necessary, all or part of any applicable equalisation factor, as more fully described in the sales prospectus of the Company.

Redemption applications for shares received before a certain time such as determined by the Board of Directors from time to time on or preceding a Redemption Date shall be processed at the Net Asset Value determined on that Redemption Date; if redemption applications are received after that certain time such as determined by the Board of Directors from time to time, they shall be processed at the Net Asset Value determined on the following Redemption Date, unless otherwise resolved by the Board of Directors.

Payment to a shareholder under this Article will be made by bank transfer in the relevant currency of the Sub Fund or in any other freely convertible currency at the choice and expense of the shareholder. Except in the case of a suspension of the calculation of the Net Asset Value or in the case of extraordinary circumstances, such as, for example, an inability to liquidate existing positions, or the default or delay in payments due to the Company from brokers, banks or other persons, payment of redemptions will be made within reasonable time normally within five bank business days following the Redemption Date, provided the custodian has received all the documents certifying the redemption. If market conditions permit, the Company may pay individual redemption requests "in-kind" provided the redemption request is greater than such amount determined from time to time by the Board of Directors. In such case, the independent auditor of the Company shall establish a report to value the payment in kind, the expenses of which shall be borne either by the shareholder who has chosen this method of payment or by the Investment Manager, if so agreed. The Board of Directors

may furthermore subject such payment to other terms and conditions such as specified in the sales prospectus of the Company.

Any request must be filed by such shareholder in irrevocable, written form at the registered office of the Company in Luxembourg, or at the office of the person or entity designated by the Company as its agent for the repurchase of shares, such request in the case of shares for which a certificate has been issued to be accompanied by the certificate or certificates for such shares in proper form or by proper evidence of succession or assignment satisfactory to the Company.

Shares may be compulsorily redeemed if in the opinion of the Board of Directors, the subscription for, or holding of, the shares is, or was, or may be unlawful or detrimental to the interest or well being of the Company, or is in breach of any law or regulation of a relevant country.

Shares may furthermore be compulsorily redeemed by the Board of Directors upon recommendation from the Investment Manager if it finds that the size of the Sub Fund is hindering the investment work. The compulsory redemption shall normally relate to the length the shareholders have been in the Sub Fund with the late coming Shareholders being normally the first ones to be redeemed. However, the Board of Directors may also decide that the compulsory redemption will apply to all shareholders on a prorata basis.

In the event that the Company receives on any Redemption Date aggregate redemption requests that relate to more than 33% of the shares in issue, the Investment Manager may advise the Board of Directors, and the Board of Directors may decide, to limit redemptions by instituting a gate, which will not be less than such 33% amount. If redemption requests exceed the specified maximum amount of redemptions to be processed for such Redemption Date, each shareholder that has submitted a timely request will receive a pro rata portion of the requested redemption, and as to any balance, each affected shareholder will be treated as if it has made a redemption request for the remaining balance of the original redemption request as of each subsequent Redemption Date subject to any gate instituted by the Directors, at the advice of the Investment Manager, at such Redemption Date. The shares shall be redeemed on the basis of the prices applicable on the Redemption Date on which they are redeemed. Notwithstanding these provisions, it will not take a shareholder more than three six-month periods to redeem the remaining balance of shares that were subject to the original redemption request and the Board of Directors shall, if necessary, waive the gate to the extent required to ensure that such is the case.

In case of a material breach of the investment objective or policy of a Sub Fund as disclosed in the prospectus, or in the event that the Board of Directors finds the Investment Manager unsuitable to continue the management of the Sub Fund due to administrative, criminal or regulatory actions against the Investment Manager or in case of fraud, gross negligence or wilful misconduct, shareholders will be given the opportunity to redeem some or all of their shares as of the last business day of the six months period in which such breach or event occurs (unless such breach or event occurs within 10 business days of the end of the six months period in which case the redemption date shall be the last business day of the next following six months period. If such a breach or event occurs, the Board of Directors shall promptly notify the shareholders in writing.

Any shareholder may request the conversion of the whole or part of his shares, with a minimum amount of shares which shall be determined by the Board of Directors from time to time, into shares of any other Sub Fund or class or sub-class of shares. Conversion applications received before a certain time such as determined by the Board of Directors from time to time on or preceding a Redemption Date shall be processed at the Net Asset Value per share determined for that date; if conversion applications are received after that certain time such as determined by the Board of Directors from time to time, they shall be processed at the Net Asset Value per share determined on the following Redemption Date. Conversion of shares into shares of any other Sub Fund will only be made if the Net Asset Value of both Sub Funds is calculated on the same day. Conversions shall be free of any charge except that normal costs of administration will be levied.

Art. 17. Net asset value. Whenever the Company shall issue, redeem and convert shares of the Company, the price per share shall be based on the Net Asset Value of the shares as defined herein.

The Net Asset Value of the shares of each Sub Fund shall be determined by the Company or its agent from time to time, but subject to the provisions of the next following paragraph, in no instance less than once a year on such bank business day or days in Luxembourg as determined by the Board of Directors (every such day or time for determination of Net Asset Value referred to herein a "Valuation Date").

The Company may at any time and from time to time suspend the calculation of the Net Asset Value of the shares of any Sub Fund and the issue, the redemption and the conversion thereof in the following instances:

- during any period (other than ordinary holiday or customary weekend closings) when any market or stock exchange is closed and which is the main market or stock exchange for a significant part of the Sub Fund's investments, or in which trading is restricted or suspended; or

- during any period when an emergency exists as a result of which it is impossible to dispose of investments which constitute a substantial portion of the assets of a Sub Fund; or it is impossible to transfer money involved in the acquisition or disposition of investments at normal rates of exchange; or it is impossible fairly to determine the value of any assets in a Sub Fund; or

- during any breakdown in the means of communication normally employed in determining the price of any of the Sub Fund's investments or the current prices on any stock exchange; or
- when for any reason the prices of any investments held by a Sub Fund cannot, under the control and liability of the Board of Directors, be reasonably, promptly or accurately ascertained; or
- during any period when remittance of monies which will or may be involved in the realization of or in the payment for any of the Sub Fund's investments cannot, in the opinion of the Board of Directors, be carried out at normal rates of exchange; or
- following a possible decision to liquidate or dissolve the Company or one or several Sub Funds; or
- whenever exchange or capital movement restrictions prevent the execution of transactions on behalf of the Company or in case purchase and sale transactions of the Company's assets are not realisable at normal exchange rates.

The suspension of the calculation of the Net Asset Value and of the issue and redemption of the shares shall be published in such newspapers as determined by the Board of Directors. Any such suspension shall be notified to the investors or shareholders affected, i.e. those who have made an application for subscription or redemption of shares for which the calculation of the net asset value has been suspended. Pending subscription, conversion and redemption requests can be withdrawn after written notification as long as these notifications reach the Company before the end of the suspension. Pending requests will be considered on the first Valuation Date following the end of the suspension.

The Net Asset Value of the shares of each class/sub-class of each Sub Fund shall be expressed in the currency of the relevant Sub Fund as a per share figure and shall be determined on any Valuation Date by dividing the value of the net assets of that Sub Fund to be allocated to such class or subclass of shares, being the value of the assets of that class or sub-class of shares of that Sub Fund less its liabilities at the time determined by the Board of Directors or its duly authorized designee on the Valuation Date, by the number of shares of the class or sub-class of the relevant Sub Fund then outstanding.

The valuation shall be effected in the following manner:

A) The assets of each Sub Fund shall include:

- a) all cash in hand and on deposit including interest due but not yet collected and interest accrued on these deposits up to the Valuation Date;
- b) all bills and demand notes and all accounts receivable, (including proceeds from the sale of securities for which the price has not yet been received);
- c) all securities, units, shares, debt securities, option and subscription rights and other investments and transferable securities which are owned by the Company;
- d) all dividends and distributions declared to be received by the Company in cash or in securities insofar as the Company is aware of such;
- e) all interest due but not yet received and all interest yielded up to the Valuation Date by securities owned by the Company unless, however, such interest is included in the principal amount of said securities;
- f) the incorporation expenses of the Company if such were not amortised, and
- g) all other assets of any kind whatsoever including any expenses paid in advance.

The value of the assets of each class or sub-class of share of each Sub Fund is determined as follows:

- 1) The value of any cash at hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, dividends and interests declared or due but not yet collected will be deemed to be the full value thereof, unless it is unlikely that such values are received in full, in which case the value thereof will be determined by deducting such amount the Directors consider appropriate to reflect the true value thereof.
- 2) Securities admitted to official listing on a stock exchange or which are traded on another regulated market which operates regularly and is recognized and open to the public are valued at the last available price on such stock exchange or market. If the same security is quoted on different markets, the quotation of the main market for this security will be used.
- 3) Securities not listed on any stock exchange or traded on any regulated market will be valued at their last available price.
- 4) Securities for which no price quotation is available or for which the price referred to in (2) or (3) is not representative of the fair market value, will be valued prudently, and in good faith on the basis of their reasonable foreseeable sales prices.
- 5) Investments in investment funds are taken at their latest net asset values reported by the administrator of the relevant investment fund.
- 6) Swaps are valued at fair value based on the last available closing price of the underlying security.
- 7) Equity securities futures contracts are valued on the basis of the required negative or positive margins as quoted on the exchange on which they are traded on the last trading day therefore.
- 8) Equity securities options contracts are valued on the basis of the last available trade price.
- 9) Foreign exchange futures contracts are valued on the basis of the positive or negative margins as quoted on the exchange on which they are traded on the last trading day therefore.

10) Interest futures contracts are valued on the basis of a) the required positive or negative margins accrued thereon and b) the number of business days which remain in the contract period including the business day on which the value of such contracts is determined.

11) Contracts for which no price quotation is available or for which the price referred to in 7), 8), 9) and/or 10) is not representative of the fair market value, will be valued prudently, and in good faith on the basis of their reasonable foreseeable sales prices.

In addition, appropriate provisions will be made to account for the charges and fees levied on the Sub Funds.

In the event it is impossible or incorrect to carry out a valuation in accordance with the above rules owing to particular circumstances, the Board of Directors or its designee is entitled to use other generally recognised valuation principles, which can be examined by an auditor, in order to reach a proper valuation of each Sub Fund's total assets.

B) The liabilities of the Company shall be deemed to include:

a) all borrowings, bills matured and accounts payable;

b) all known liabilities, whether or not due, including all matured contractual commitments where such commitments involve a payment either in cash or in kind, including the amount of dividends declared but not paid by the Company if the Valuation Date coincides with the date at which the persons who are or will be entitled to such dividends are determined;

c) all reserves, authorised or approved by the Directors, in particular those that have been built up to reflect a possible depreciation on some of the Company's assets;

d) all other commitments of the Company of any kind whatsoever other than commitments represented by the shares of the Company. For the purpose of estimating the amount of such commitments the Company shall take into account all of its payable expenses such as described in Article 19 of these Articles including, without any limitation the incorporation expenses and costs for subsequent amendments to the constitutional documents, fees and expenses payable to the Management Company, Custodian and correspondent agents, domiciliary agents or other mandataries and employees of the Company, as well as the permanent representative of the Company in countries where it is subject to registration, the costs for legal assistance or the auditing of the Company's annual reports, the costs of printing the annual and interim financial reports, the costs of convening and holding shareholders' and Directors' Meetings, reasonable travelling expenses of Directors, Directors' fees, the costs of registration statements, all taxes and duties charged by governmental authorities and stock exchanges, the costs of publishing the issue and repurchase prices as well as any other running costs, including financial, banking and brokerage expenses incurred when buying or selling assets or otherwise and all other administrative costs. For the purpose of estimating the amount of such liabilities, the Company may factor in any regular or recurrent administrative and other expenses on the basis of an estimate for the year or any other period by dividing the amount in proportion to the fractions of such period.

C) The Board of Directors shall establish a portfolio of assets for each Sub Fund, and for one or more classes and sub-classes of shares if such classes or sub-classes were issued in accordance with Article 5 of these Articles, in the manner prescribed hereafter.

a) the proceeds from the issue of the shares of each Sub Fund shall be attributed, in the books of the Company, to the portfolio of assets established for such Sub Fund, it being understood that if a portfolio of assets is established for one or more classes or sub-classes of shares as indicated above, the following rules shall apply mutatis mutandis to such classes or sub-classes of shares, and the assets, liabilities, income and expenses relating to such Sub Fund or such classes or sub-classes of shares shall be attributed to this portfolio of assets in accordance with the provisions of this Article;

b) if an asset derives from another asset, such derived asset shall be attributed, in the books of the Company, to the same portfolio to which the asset generating it belongs and at each revaluation of an asset, the increase or reduction in value shall be attributed to the portfolio to which such asset belongs;

c) when the Company pays any liability which relates to an asset of a given portfolio or relates to an operation carried out in connection with an asset of a given portfolio, this liability shall be attributed to the portfolio in question;

d) if an asset or liability of the Company may not be attributed to a given collection, such asset or liability shall be attributed to all the portfolios in proportion to the net values of the various Sub Funds;

it being understood that:

1) all unsubstantial amounts may be apportioned between all the portfolios and

2) the Board of Directors may allocate expenses, after having consulted the Company's auditor, in an equitable and reasonable manner while taking into account all the circumstances; and

3) the directors may reattribute an asset or liability previously attributed if they deem that such is required by the circumstances; and

4) the directors may attribute an asset from one portfolio to another in the Company's books if (including the situation where a creditor takes action against specific assets of the Company) a liability has not been attributed in accordance with the methods determined by the directors under the terms of this Article;

D) For the purposes of this Article

a) the shares for which subscriptions have been accepted but for which payment has not yet been received, shall be regarded as existing as from the close of the Valuation Date on which their price was determined. The price, until it is received by the Company, shall be regarded as a claim of the Company;

b) each share of the Company which is in the process of being repurchased in accordance with Article 16 above, shall be regarded as an issued and existing share until after the close of the aforesaid Valuation Date and shall, as from such day and until the price thereof is paid, be regarded as a liability of the Company;

c) all investments, cash balances or other assets of the Company which are not expressed in the Sub Fund's Base Currency shall be valued after taking into account the current exchange rates at the day and time the value of the shares is determined and

d) as far as possible, any purchase or sale of transferable securities contracted by the Company shall take effect on the Valuation Date.

In the absence of bad faith, gross negligence or manifest error, every decision taken by the Board of Directors or by a designee of the Board in calculating the Net Asset Value, shall be final and binding on the Company, and present, past or future shareholders. The result of each calculation of the Net Asset Value shall be certified by a Director or a duly authorized representative or a designee of the Board.

Art. 18. Issuance of shares. Whenever shares of the Company shall be offered by the Company for subscription, the price per share at which such shares shall be issued shall be based on the Net Asset Value thereof as determined in accordance with the provisions of Article 17 hereof. The Board may also decide that an issue commission and or a transaction fee and/or an account opening fee have to be paid. In addition, certain adjustments, as more fully described in the prospectus may be necessary so that (i) the performance fee as described in the prospectus, paid to the Investment Manager, is supported only by those shares which have increased in value since their acquisition (ii) all shareholders will have the same amount per share at risk, and (iii) all shares will have the same Net Asset Value.

The Board of Directors and the Management Company reserves the right to reject any application in whole or in part, without giving the reasons therefore. Shares shall be subscribed during the initial subscription period at a price such as determined by the Company.

After the initial offering period, the shares will only be offered to a limited number of investors, as determined by the Board of Directors upon recommendation from the Investment Manager, primarily to the existing shareholders of the Company, on such Valuation Date as determined by the Board of Directors except in case of suspension of the Net Asset Value determination. The Board of Directors and or the Management Company may, if it thinks appropriate, close a Sub Fund to new subscriptions.

Allotment of shares shall be made upon subscription and is conditional upon receipt by the Company of notification of receipt of the full settlement amount. In the case of applications from approved investors or intermediaries authorised by the Company payment must be received by the Company not later than three (3) business days following the relevant Valuation Date. The Board of Directors may in its discretion determine the minimum amount of any subscription in any Sub Fund.

Subscription applications received before a certain time such as determined by the Board of Directors from time to time on or preceding a Valuation Date shall be processed at the Net Asset Value per share determined for that date; if subscription applications are received after that certain time such as determined by the Board of Directors from time to time, they shall be processed at the Net Asset Value per share determined for the following Valuation Date.

The Company may also accept securities as payment of the shares provided that the securities meet the investment policy and investment restrictions of the concerned Sub Fund of the Company. In such case, the independent auditor of the Company shall establish a report to value the contribution in kind, the expenses of which shall be borne either by the subscriber who has chosen this method of payment or by the Investment Manager, if so agreed. The Board of Directors may furthermore subject the acceptance of such payment to other terms and conditions such as specified in the sales documentation of the Company.

The Board of Directors may, if it thinks appropriate, close a Sub Fund of the Company to new subscriptions.

Art. 19. Expenses. The Company shall bear the fees due to the Management Company (including any performance fee), the Custodian Bank as well as to any service provider appointed by the Board of Directors from time to time.

The Company will, in addition, bear all out of pocket and legal expenses incurred by the Management Company on behalf of the Company.

Moreover, the Company shall also bear the following expenses:

- all taxes which may be payable on the assets, income and expenses chargeable to the Company;
- standard brokerage fees and bank charges incurred by the Company's business transactions;
- all expenses involved in registering and maintaining the Company registered with all governmental agencies and stock exchanges;
- all fees due to the Auditor and the Legal Advisors to the Company;
- all expenses connected with publications and supply of information to shareholders, in particular, the cost of printing and distributing the annual reports and the prospectus;

- all expenses incurred in connection with its operation and its management.

All recurring expenses will be charged first against current income, then, should this not suffice, against realized capital gains, and, if necessary, against assets.

Any costs, which are not attributable to a specific Sub Fund incurred by the Company will be charged to all Sub Funds in proportion to their net assets. Each Sub Fund will be charged with all costs and expenses directly attributable to it.

Each Sub Fund shall be liable towards its creditors for its own debts and obligations. For the purpose of the relations between the shareholders, each Sub Fund will be deemed to be a separate entity with, but not limited to, its own contribution, capital gains, losses, charges and expenses.

The expenses of the establishment of the Company shall be amortized over a period not exceeding five years. Each new Sub Fund shall amortize its own expenses of establishment over a period of five years as of the date of its creation.

Art. 20. Fiscal year and Financial statements. The fiscal year of the Company shall start on the 1st of January each year and shall terminate on the 31st day of December each year. Financial statements for each Sub Fund shall be established in the currency in which it is denominated. To establish the balance sheet of the Company, those different financial statements will be added after conversion into the currency of the capital of the Company.

Art. 21. Auditor. The Company shall appoint an Auditor who shall carry out the duties prescribed by law. The Auditor shall be elected by the annual general meeting and shall remain in office until his successor is elected.

Art. 22. Dividends. The general meeting of shareholders shall determine how the profits (including net realized capital gains) of the Company shall be disposed of and may from time to time declare, or authorize the Board of Directors to declare dividends, provided that the net assets of any Sub-Fund do not fall below the equivalent of EUR 1.250.000.-. Dividends declared will be paid in the Sub-Fund's base currency or in any other freely convertible currency selected by the Board of Directors at the rate of exchange for Euro on the date of payment, or in shares of the Company and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Directors.

The annual general meeting of shareholders shall decide, on recommendation of the Board of Directors, what portion of the Sub-Funds' profits shall be distributed.

Art. 23. Liquidation, Merger or Contribution of a sub fund or Liquidation of the company. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

In the event of any contemplated liquidation of the Company, no further issue, conversion or redemption of shares will be permitted after publication of the first notice convening the extraordinary meeting of shareholders for the purpose of winding-up the Company. All shares outstanding at the time of such publication will participate in the Company's liquidation distribution. The net proceeds of liquidation corresponding to each Sub Fund shall be distributed to the holders of shares in that Sub Fund in proportion to their holdings of shares in that Sub Fund.

A Sub Fund may be terminated by resolution of the Board of Directors of the Company if the Net Asset Value of a Sub Fund is below such amount as determined by the Board of Directors from time to time or in the event of special circumstances beyond its control, such as political, economic, military emergencies, or if the Board should conclude, in light of prevailing market or other conditions, including conditions that may adversely affect the ability of a Sub Fund to operate in an economically efficient manner, and with due regard to the best interests of shareholders, that a Sub Fund should be terminated. In such events, the assets of the Sub Fund will be realized, the liabilities discharged and the net proceeds of realization distributed to shareholders in the proportion to their holding of shares in that Sub Fund. In such event, notice of the termination of the Sub Fund will be given in writing to registered shareholders and will be published, if necessary, in the Memorial as well as in any other newspaper as determined from time to time by the Board of Directors. No shares shall be redeemed or converted after the date of the decision to liquidate a Sub Fund.

A Sub Fund may be merged with another Sub Fund by resolution of the Board of Directors of the Company if the value of its net assets is below such amount as determined by the Board of Directors from time to time or in the event of special circumstances beyond its control, such as political, economic and military emergencies, or if the Board should conclude, in light of prevailing market or other conditions, including conditions that may adversely affect the ability of a Sub Fund to operate in an economically efficient manner, and with due regard to the best interests of shareholders, that a Sub Fund should be merged. In such events, notice of the merger will be given in writing to registered shareholders and will be published, if necessary, in the Memorial and in such newspapers as the Directors may determine. Each shareholder of the relevant Sub Fund shall be given the possibility, within a period of at least one month as of the date of the notification, to request either the repurchase of its shares, free of any charge, or the exchange of its shares, free of any charge, against shares of any Sub Fund not concerned by the merger. At the expiry of such period, any shareholder which did not request the repurchase or exchange of its shares shall be bound by the decision relating to the merger.

A Sub Fund may be contributed to another Luxembourg investment fund organized under the 2007 Law or Part II of the 2002 Law regarding collective investment undertakings by resolution of the Board of Directors of the Company in the event of special circumstances beyond its control such as political, economic or military emergencies or if the Board should conclude, in light of prevailing market or other conditions, including conditions that may adversely affect the ability

of a Sub Fund to operate in an economically efficient manner, and with due regard to the best interests of the shareholders, that a Sub Fund should be contributed to another fund. In such events, notice will be given in writing to registered shareholders and will be published in such newspapers as determined from time to time by the Board of Directors. Each shareholder of the relevant Sub Fund shall be given the possibility within a period to be determined by the Board of Directors, but not being less than one month, and published in said newspapers to request, free of any charge, the repurchase or conversion of its shares. At the close of such period, the contribution shall be binding for all shareholders who did not request a redemption or a conversion. In the case of a contribution to a mutual fund, however, the contribution will be binding only on shareholders who expressly agreed to the contribution. When a Sub Fund is contributed to another Luxembourg investment fund, the valuation of the Sub Fund's assets shall be verified by the auditor of the Company who shall issue a written report at the time of the contribution.

A Sub Fund may be contributed to a foreign investment fund only when the relevant Sub Fund's shareholders have unanimously approved the contribution or on the condition that only the shareholders who have approved such contribution are effectively transferred to that foreign fund.

A Sub Fund may be reorganized by means of a division into two or more Sub Funds by resolution of the Board of Directors of the Company in the event of special circumstances beyond its control such as political, economic or military emergencies or if the Board should conclude, in light of prevailing market or other conditions, including conditions that may adversely affect the ability of a Sub Fund to operate in an economically efficient manner, and with due regard to the best interests of the shareholders, that a Sub Fund should be reorganized. In such events, notice will be given in writing to registered shareholders and will be published in such newspapers as determined from time to time by the Board of Directors. Each shareholder of the relevant Sub Fund shall be given the possibility within a period to be determined by the Board of Directors, but not being less than one month, and published in said newspapers to request, free of any charge, the repurchase or conversion of its shares. At the close of such period, the reorganisation shall be binding for all shareholders who did not request a redemption or a conversion.

Art. 24. Amendment. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 25. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the law of August 10th, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto as well as the 2007 Law.

Transitory dispositions

- 1.- The first financial year runs from the date of incorporation and ends on December 31, 2009.
- 2.- The first General Meeting will be held in the year 2010.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Subscription and Payment

The articles of association having thus been established, the three hundred and ten (310) shares have been subscribed by the sole shareholder the company governed by the laws of Cyprus "PROMASCO LIMITED", with registered office at 11, Florinis, City Forum, 7th floor, P.C. 1065, Nicosia, (Cyprus), duly represented, and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) is from this day on at the free disposal of the Company and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

Estimates of costs

The party has estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at two thousand seven hundred euro (€ 2,700.-).

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as duly convoked, has proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, he has passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1) The registered office of the Company is fixed at Centre Europe, 5, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg.
- 2) The number of directors is set at three (3) and that of the auditors at one (1).
- 3) The following are appointed directors, their mandates expiring at the issue of the annual general meeting which is to be held in 2010:
 - a) Mr Claes-Johan GEIJER, managing director, Banque Carnegie Luxembourg S.A., born in Stockholm, (Sweden), on the 15th of June 1957, professionally residing in L-1616 Luxembourg, Centre Europe, 5, Place de la Gare;

b) Mr Bruno FREREJEAN, co-managing director, Banque Carnegie Luxembourg S.A., born in Boussu, (Belgium), on the 24th of July 1957, professionally residing in L-1616 Luxembourg, Centre Europe, 5, Place de la Gare;

c) Mr Vincent GRUSELLE, managing director, Carnegie Fund Management Company S.A., born in Neuilly-sur-Seine, (France), on the 7th of November 1969, professionally residing in L-1616 Luxembourg, Centre Europe, 5, Place de la Gare.

4) Has been appointed auditor, his mandate expiring at the issue of the annual general meeting which is to be held in 2010:

The public limited company "DELOITTE S.A.", with registered office in L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 67.895.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same mandatory and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the mandatory, acting as said before, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory signed together with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf octobre.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch sur Alzette, (Grand-Duché de Luxembourg), sous-signé;

A COMPARU:

La société régie par les lois de Chypre "PROMASCO LIMITED", avec siège social au 11, Florinis, City Forum, 7th floor, P.C. 1065, Nicosia, (Chypre),

ici représentée par Monsieur Luc COURTOIS, Avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2165 Luxembourg, 22-24 rives de Clausen, en vertu d'une procuration donnée à Nicosia, le 22 octobre 2009.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec les formalités d'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société anonyme à constituer comme suit:

Art. 1^{er}. Constitution. Il est formé entre le souscripteur et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société en la forme d'une société anonyme sous la dénomination de "Farringdon Fund II", qualifiée de société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé ("SICAV-FIS"), gouvernée par la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 concernant les fonds d'investissement spécialisés (la "Loi de 2007") et les autres lois et réglementations connexes (la "Société").

L'investissement dans la Société est exclusivement réservé aux investisseurs avertis (les "Investisseurs Avertis") tels que définis dans la Loi de 2007.

Art. 2. Durée. La Société est établie pour une durée indéterminée. Elle peut être dissoute par décision des actionnaires statuant de la manière requise pour la modification de ses statuts (les "Statuts").

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est de placer les fonds dont elle dispose en valeurs diverses et instruments financiers dérivés divers utilisant un large éventail de stratégies de transaction et d'investissement dites conventionnelles et alternatives, au sens le plus large que permet la Loi de 2007, dans le but de répartir les risques d'investissement et de faire bénéficier les actionnaires des résultats de la gestion des compartiments de la Société.

La Société peut ainsi émettre des titres, incluant des titres de créance, sur décision du Conseil d'Administration conformément aux conditions et dans limites fixées par la Loi de 2007 et de ces Statuts.

La Société peut souscrire des emprunts auprès des actionnaires ou de tiers sur décision du Conseil d'Administration de temps à autre aux fins de financer les investissements de la Société en conformité avec les politiques et restrictions d'investissement applicables à la Société.

La Société peut participer à la création et au développement de toute entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter concours que ce soit par le biais de prêts, garanties ou de toutes autres manières aux filiales, sociétés affiliées ou sociétés-mères.

La Société peut prendre toutes les mesures et effectuer toutes les opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet au sens le plus large dans le cadre de la Loi de 2007.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par décision du Conseil d'Administration, des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée de ce siège avec des personnes se trouvant à l'étranger, se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 5. Capital. Le capital de la Société sera à tout moment égal à la valeur des actifs nets de tous les compartiments de la Société telle que déterminée conformément à l'Article 17 des Statuts.

Le capital souscrit de la Société, augmenté par la prime d'émission s'il y en a, ne doit pas être au moins inférieur à un million deux cent cinquante mille Euro (1.250.000,- EUR). Ce minimum devra être atteint dans la période de douze (12) mois suivant l'autorisation de la Société par l'autorité de surveillance compétente luxembourgeoise.

Le capital initial souscrit est de trente et un mille Euro (31.000,- EUR) divisé en trois cent dix (310) actions entièrement libérées de Farringdon Fund

II - Farringdon Spécial Situations One.

Les actions sont sans mention de valeur.

Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre d'autres actions sans valeur nominale, entièrement libérées, pour tous les compartiments, à leur Valeur Nette d'Inventaire correspondante par action déterminée conformément à l'Article 17 des Statuts sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription pour les actions à émettre.

Le Conseil d'Administration peut déléguer à tout Administrateur dûment autorisé ou à tout directeur de la Société ou à tout autre personne dûment autorisée la charge d'accepter les souscriptions, d'en recevoir paiement et de délivrer des nouvelles actions.

Les actions peuvent être, en vertu d'une décision du Conseil d'Administration, de compartiments différents et les produits de l'émission d'actions de chaque compartiment seront investis conformément à l'Article 3 des Statuts en valeurs et instruments financiers dérivés correspondant aux zones géographiques, aux secteurs industriels, aux zones monétaires ou aux stratégies d'investissement ou au type spécifique d'actions ou d'obligations ou d'instruments financiers dérivés déterminés de temps à autre par le Conseil d'Administration.

Les actions seront émises sous la forme nominative uniquement. La propriété d'action nominative sera prouvée par une confirmation de propriété. Aucun certificat d'action ne sera émis pour les actions nominatives sauf requête expresse.

Le Conseil d'Administration peut décider d'émettre une ou plusieurs catégories d'actions dans chaque compartiment suivant des critères spécifiques à déterminer tels que des montants minima d'investissement, des structures de commissions, charges, rémunérations spécifiques, la politique de distribution ou autres critères.

Le Conseil d'Administration peut également décider de créer dans chaque catégorie d'actions deux ou plusieurs sous-catégories dont les avoirs seront généralement investis selon la politique d'investissement spécifique de la catégorie concernée, mais avec des structures spécifiques de commissions d'émission et de rachat, de frais ou autres spécificités appliquées à chaque sous-catégorie.

Des fractions d'actions peuvent être émises jusqu'à quatre décimales d'une action. Les fractions d'actions n'auront aucun droit de vote mais participeront dans la distribution de dividendes, s'il y en a, et dans le produit de liquidation.

Lors de l'émission de différentes catégories ou sous-catégories d'actions, chaque actionnaire a le droit de demander, à tout moment et à ses propres frais, la conversion de ses actions d'une catégorie ou d'une sous-catégorie en actions de l'autre catégorie ou sous-catégorie, sur base de la Valeur Nette d'Inventaire correspondante des actions à convertir (à moins que des restrictions ne soient contenues dans le Prospectus).

Art. 6. Restrictions. Tout investisseur dans la Société doit être un Investisseur Averti.

Le Conseil d'Administration ou, le cas échéant, les délégués nommés par le Conseil d'Administration pour recevoir les ordres de souscriptions des actions de la Société, pourront exiger des investisseurs toutes informations et documents requis et nécessaires pour l'évaluation d'un investisseur en tant qu'Investisseur Averti.

Tout investisseur qui aurait connaissance qu'il n'est plus un Investisseur Averti, au sens de la Loi de 2007, est obligé d'en informer immédiatement le Conseil d'Administration par écrit.

Si un investisseur n'est pas capable de produire la preuve au Conseil d'Administration qu'il a repris ou acquis le statut d'Investisseur Averti, les actions de cet investisseur seront immédiatement rachetées par défaut sur décision du Conseil d'Administration. Le prix de rachat pour ces actions rachetées sera fixé conformément aux règles mentionnées dans le prospectus de la Société.

En plus de toute responsabilité selon le droit applicable, tout actionnaire qui n'est pas qualifié d'Investisseur Averti tel que défini par la Loi de 2007 doit exonérer de toute responsabilité et indemniser la Société, le Conseil d'Administration, les autres actionnaires de la Société et/ou les préposés de la Société, pour tous les préjudices, pertes et dépenses résultant ou liés à la détention d'actions du fait de la communication par l'actionnaire en cause de documents ou de représentations

faux ou trompeurs afin de faussement établir son statut d'Investisseur Averti au sens de la Loi de 2007 ou de l'absence de notification de la perte de ce statut.

Dans l'intérêt de la Société, le Conseil d'Administration peut restreindre ou mettre obstacle à la propriété d'actions de la Société par toute personne physique ou morale et restreindre la distribution des actions dans les pays faisant partie du Groupe d'Action Financière ("GAFI") suivant des critères contenus dans la documentation de vente de la Société.

Art. 7. Assemblées. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la Société.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise à Luxembourg au siège social de la Société ou en tout autre endroit à Luxembourg tel qu'il sera fixé dans l'avis de la convocation, le troisième jeudi du mois de mars de chaque année à 10.00 heures (heure locale). Si ce jour est un jour bancaire férié à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour bancaire ouvrable suivant. Un "jour bancaire ouvrable" signifie un jour durant lequel les banques sont ouvertes à Luxembourg. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir en dehors du Luxembourg, si les circonstances exceptionnelles l'exigent, selon l'avis discrétionnaire et absolu du Conseil d'Administration.

Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Toutes les assemblées générales seront convoquées selon les prescriptions de la loi luxembourgeoise.

Chaque action, quel que soit le compartiment auquel elle se rapporte et quelle que soit sa Valeur Nette d'Inventaire dans son compartiment donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant une autre personne (qui n'a pas besoin d'être elle-même actionnaire et qui peut être un Administrateur de la Société) comme mandataire; la procuration sera donnée par écrit ou sous la forme d'un câble, télégramme, télex, télécopie ou autres moyens similaires de communication.

Les décisions concernant les intérêts des actionnaires de la Société sont prises lors d'une assemblée générale et les décisions concernant les droits particuliers des actionnaires d'un compartiment déterminé seront prises lors d'une assemblée générale de ce compartiment.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par les présents Statuts ou par la loi, les décisions de l'assemblée des actionnaires dûment convoqués sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le Conseil d'Administration peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires, notamment, et sans limitation, les conditions de participation aux assemblées des actionnaires.

Art. 8. Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins qui n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société (le "Conseil d'Administration").

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale annuelle pour une période se terminant à la prochaine assemblée annuelle et resteront en place jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Un Administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et être remplacé à tout moment au terme d'une résolution adoptée par les actionnaires.

Au cas où le poste d'un Administrateur devient vacant par la suite de décès, de retraite ou autrement, les Administrateurs restants pourront se réunir et élire à la majorité des voix un Administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 9. Présidence du conseil. Le Conseil d'Administration choisira parmi ses membres un Président et pourra élire en son sein ou plusieurs Vice-Présidents. Il pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui devra dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées des actionnaires. Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président ou de tout Administrateur, au lieu indiqué dans l'avis de convocation. Le Président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires ou, en son absence ou impossibilité d'agir, le Vice-Président ou tout autre Administrateur désigné par le Conseil d'Administration les présideront provisoirement, ou en leur absence ou impossibilité d'agir, les actionnaires pourront désigner un autre Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société comme président à titre provisoire à la majorité des actions présentes ou représentées à cette assemblée.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration ou, en son absence ou impossibilité d'agir, le Vice-Président ou un autre Administrateur désigné par le Conseil d'Administration les présideront comme président à titre provisoire.

Le Conseil d'Administration nommera, de temps à autre, des directeurs de la Société incluant les directeurs dont les fonctions seront jugées nécessaires pour mener à bien les affaires et la gestion de la Société. Ils n'auront pas besoin d'être Administrateurs ou actionnaires de la Société. Les directeurs désignés, sauf stipulation contraire dans les présents Statuts, auront les pouvoirs et les charges qui leur sont attribués par le Conseil d'Administration.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans l'avis de convocation. On pourra passer outre à cette convocation à la suite de l'assentiment par écrit, câble, télégramme, télex, télécopie ou moyens similaires de communication de chaque Administrateur.

Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant à une heure et à un endroit déterminé dans une résolution préalable adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout Administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit, câble, télégramme, télex, télécopie ou moyens similaires de communication un autre Administrateur comme mandataire.

Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des Administrateurs est présente ou représentée à cette réunion. Les décisions seront prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés à la réunion. Si lors d'une réunion, il y a un nombre de votes égal pour et contre une décision, la voix du Président sera prépondérante.

Les résolutions signées par tous les membres du Conseil d'Administration auront la même validité et efficacité que si elles avaient été prises lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures pourront figurer sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une même résolution et pourront être prouvées par lettre, câble, télégramme, télex, télécopie ou moyens similaires de communication.

De plus, tout membre du Conseil d'Administration qui participe à la tenue d'une réunion du Conseil d'Administration par un moyen de communication (incluant le téléphone), permettant à tous les autres membres du Conseil d'Administration présents lors de cette réunion (que ce soit en personne ou par procuration ou par tout autre moyen de communication) d'entendre et d'être entendu par les autres membres à tout moment, sera considéré comme présent à cette réunion et devra être compté lors du décompte du quorum et pourra voter sur les matières envisagées lors de cette réunion.

Si une résolution est prise par conférence téléphonique, les décisions seront considérées comme prises au Luxembourg si la conversation téléphonique a été initiée, depuis le Luxembourg.

Art. 10. Procès-verbaux. Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président ou en son absence par le président à titre provisoire, qui a présidé la réunion ou par deux Administrateurs.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président ou le président à titre provisoire ou par deux Administrateurs ou par le Secrétaire ou son adjoint.

Art. 11. Pouvoirs du conseil d'administration. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes d'administration, de disposition et d'exécution dans l'intérêt de la Société. La Société désignera une société de gestion (la "Société de Gestion") régie par la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif (la "Loi de 2002"). Le Conseil d'Administration aura le pouvoir de nommer tels dépositaire (le "Dépositaire") et autres prestataires de service qu'il jugera nécessaire de temps en temps.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration, appliquant le principe de la diversification du risque, est autorisé à déterminer la politique d'investissement de la Société et de chacun de ses compartiments dans le respect des dispositions légales applicables et de l'objet social tel qu'il est défini à l'Article 3 ci-dessus.

Art. 12. Non-validité. Aucun contrat ou autre transaction conclus entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou directeurs de la Société auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou le fait qu'il en serait Administrateur, directeur ou employé, à condition, cependant, que la Société n'achète ni ne vende consciemment des placements faisant partie de son portefeuille à ses directeurs ou Administrateurs ou à tout autre firme dans laquelle ses directeurs ou Administrateurs détiennent 10% ou plus des actions émises.

Art. 13. Indemnisation. La Société pourra indemniser tout Administrateur ou directeur, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs des dépenses raisonnablement occasionnées par tout action ou procès auquel il aura été partie en sa qualité d'Administrateur ou de directeur de la Société ou pour avoir été, à la demande de la Société, de tout autre fonds dont la Société est actionnaire ou créditrice et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareille action ou procès il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration; en cas d'arrangement extrajudiciaire, une telle indemnisation ne sera accordée que si la Société est informée par son avocat-conseil que l'Administrateur ou le directeur en question n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à l'indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans le chef de l'Administrateur ou du directeur.

Art. 14. Délégation. Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière et aux affaires de la Société (en ce le droit d'agir comme signataire autorisé de la Société) et à l'exécution d'opérations en vue de l'accomplissement de son objet et de la poursuite de la politique de la Société à des directeurs de la Société ou des tiers qui peuvent, avec l'autorisation du Conseil d'Administration, déléguer à leur tour leurs pouvoirs.

Art. 15. Signatures. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature conjointe de tout Administrateur et de tout directeur dûment autorisé ou par la signature individuelle de tout Administrateur ou mandataire de la Société dûment autorisé à cette fin ou par la seule signature de toute autre personne à qui des pouvoirs spéciaux auront été délégués par le Conseil d'Administration, mais uniquement dans les limites de ces pouvoirs.

Art. 16. Rachat et Conversion d'actions. Selon les modalités fixées ci-après, la Société a, à tout moment, le pouvoir de racheter ses propres actions émises et libérées dans les seules limites imposées par la loi.

Les actions sont rachetables au jour ouvrable bancaire au Luxembourg tel que déterminé par le Conseil d'Administration et mentionné dans le prospectus de la Société (la "Date de Rachat").

Tout actionnaire de la Société est en droit de demander, à tout moment, de façon irrévocable le rachat de tout ou partie de ses actions par la Société. Dans ce cas la Société rachètera ces actions sous réserve de toute suspension de cette obligation de rachat telle que fixée par l'Article 17 ci-dessous. Les actions rachetées par la Société seront annulées.

Le prix de rachat par action sera basé sur la Valeur Nette d'Inventaire de la catégorie ou sous-catégorie d'actions du compartiment concerné telle que déterminée par l'article 17 ci-dessous, diminué d'une commission de rachat ou de négociation telle que déterminée par le Conseil d'Administration de temps en temps et augmenté, le cas échéant, de tout ou partie d'un facteur d'égalisation tel que décrit dans le prospectus de vente de la Société.

Les demandes de rachat reçues avant une certaine heure telle que déterminée par le Conseil d'Administration de temps à autre à la Date de Rachat ou avant devront être réalisées à la Valeur Nette d'Inventaire déterminée à cette Date de Rachat; si les demandes de rachat sont reçues après une certaine heure telle que déterminée par le Conseil d'Administration de temps à autre, elles devront être réalisées à la Valeur Nette d'Inventaire déterminée à la Date de Rachat suivante, à moins que le Conseil d'Administration le prévoit autrement.

Tout paiement à l'actionnaire en exécution de cet Article se fera par virement bancaire dans la devise de référence du compartiment concerné ou dans toute autre devise librement convertible au choix et aux frais de l'actionnaire. Sauf en cas de suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire ou de tout autre circonstance exceptionnelle, telle que, par exemple, une incapacité de liquider les positions existantes, ou le défaut ou délai dans les paiements dûs à la Société par des brokers, banques ou toute autre personne, le paiement des rachat devra être fait dans une période raisonnable de cinq jours bancaires ouvrables suivant la Date de Rachat, sous réserve que le Dépositaire ait reçu tous les documents certifiant ce rachat. Si les conditions du marché le permettent, la Société peut satisfaire des demandes de rachat individuelles "en nature" à condition que la demande de rachat excède un montant tel que déterminé par le Conseil d'Administration de temps à autre. Dans ce cas, le réviseur d'entreprises de la Société établira un rapport écrit pour évaluer le paiement en nature, dont les frais seront supportés soit par l'actionnaire bénéficiant du rachat en nature, soit par le Gestionnaire en Investissements, en cas d'un tel accord. En outre, le Conseil d'Administration peut assujettir un tel paiement à d'autres conditions telles que décrites dans le prospectus de vente de la Société.

Toute demande de rachat doit être présentée par l'actionnaire par écrit irrévocable au siège social de la Société à Luxembourg, ou au bureau de la personne ou de la société désignée par la Société comme son mandataire pour le rachat d'actions, cette demande, dans le cas où un certificat d'actions a été émis, étant accompagnée du ou des certificat(s) d'actions dans leur forme adéquate ou de la preuve adéquate de succession ou cession satisfaisante pour la Société.

Les actions peuvent être obligatoirement rachetées si le Conseil d'Administration considère que la souscription ou la détention des actions est ou était ou pourrait être illégale ou contre l'intérêt ou le bien-être de la Société, ou est en infraction à la loi ou à la réglementation du pays concerné.

Les actions peuvent être, en outre, obligatoirement rachetées si le Conseil d'Administration, sur recommandation du Gestionnaire en Investissement, trouve que la taille du compartiment est un obstacle à l'investissement. Le rachat obligatoire devra normalement être connexe à la durée durant laquelle les actionnaires ont été dans le compartiment avec les derniers actionnaires arrivant étant normalement les premiers à être rachetés. Cependant, le Conseil d'Administration peut aussi décider que le rachat obligatoire s'appliquera à tous les actionnaires au prorata.

Au cas où la Société reçoit à la Date de Rachat des demandes totales de rachat qui concernent plus de 33% des actions émises, le Gestionnaire en Investissement peut conseiller le Conseil d'Administration et le Conseil d'Administration pourra décider, de restreindre les rachats en instituant un seuil, qui ne devra pas être moins que 33% de ce montant. Si les demandes de rachat excèdent le montant maximum spécifié de rachat à être réalisé pour cette Date de Rachat, chaque actionnaire qui a soumis une demande à temps devra recevoir une portion au pro rata de la demande de rachat, et comme tout équilibre, chaque actionnaire affecté sera traité comme s'il a fait une demande de rachat pour le reste du solde de la demande originale de rachat à chaque Date de Rachat suivante sous réserve de respecter le seuil institué par le Conseil d'Administration, sur conseil du Gestionnaire en Investissement, à cette Date de Rachat. Les actions devront être rachetées sur base des prix applicables à la Date de Rachat pour laquelle elles sont rachetées. Nonobstant ces dispositions, cela ne prendra à un actionnaire pas plus de trois période de six mois pour racheter le reste des actions qui sont soumises à la demande de rachat originale et le Conseil d'Administration devra, si nécessaire, abandonner le seuil afin de respecter ce délai.

En cas de violation de l'objectif ou de la politique d'investissement du compartiment tel que mentionné dans le prospectus, ou au cas où le Conseil d'Administration trouve que le Gestionnaire en Investissement n'est pas indiqué pour continuer la gestion du compartiment du fait d'actions administratives, criminelles ou réglementaires contre ce même Gestionnaire en Investissement ou en cas de mauvaise foi, négligence grave ou erreur manifeste, les actionnaires se verront offrir l'opportunité de racheter une partie ou l'entièreté de leurs actions au dernier jour ouvrable de la période six mois au cours de laquelle la violation ou l'événement est apparu (à moins qu'une telle violation ou événement est apparu dans les 10 jours ouvrables à la fin de la période de six mois dans ce cas la date de rachat sera le dernier jour ouvrable de la prochaine période de six mois). Si une telle violation ou événement apparaît, le Conseil d'Administration notifiera rapidement les actionnaires par écrit.

Tout actionnaire peut demander la conversion de tout ou partie de ses actions, avec un montant minimum d'actions à déterminer de temps à autre par le Conseil d'Administration, en actions de tout autre compartiment ou catégorie ou sous-catégorie d'actions. Les demandes de conversion reçues avant une certaine heure telle que déterminée par le Conseil d'Administration de temps à autre à la Date de Rachat ou avant seront traitées à la Valeur Nette d'Inventaire par action déterminée à cette date; si les demandes de conversion sont reçues après une certaine heure telle que déterminée par le Conseil d'Administration de temps à autre, elles seront traitées à la Valeur Nette d'Inventaire par action déterminée à la Date de Rachat suivante. La conversion d'actions en actions d'un autre compartiment sera seulement réalisée si la Valeur Nette d'Inventaire des deux compartiments est calculée le même jour. Les conversions se feront sans commission sauf les frais normaux d'administration.

Art. 17. Valeur nette d'inventaire. Chaque fois que la Société émettra, rachètera ou convertira des actions de la Société, le prix de l'action se déterminera sur base de la Valeur Nette d'Inventaire des actions telle que définie ci-dessous.

La Valeur Nette d'Inventaire des actions de chaque compartiment sera déterminée par la Société ou son mandataire périodiquement selon les modalités du paragraphe suivant, en aucun cas moins d'une fois par an, chaque jour ouvrable bancaire à Luxembourg tel que déterminé par le Conseil d'Administration (le jour de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire est désigné dans les présents Statuts comme "Jour d'Evaluation").

La Société peut à tout moment et de temps à autre suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des actions de tout compartiment ainsi que leur émission, conversion et rachat dans les circonstances suivantes:

- durant toute période (autre que vacances ordinaires ou fermetures habituelles de week-ends) au cours de laquelle tout marché ou bourse est fermé, lesquels sont les principaux marchés ou bourses pour une partie déterminante des investissements d'un compartiment ou pendant laquelle les opérations y sont restreintes ou suspendues; ou

- lorsqu'il existe une situation d'urgence par suite de laquelle il est impossible de disposer des investissements qui constituent une part substantielle des avoirs d'un compartiment; ou s'il est impossible de transférer l'argent de l'acquisition ou de la disposition des investissements au taux normal de change; ou s'il est impossible de déterminer de façon équitable la valeur des avoirs dans un compartiment; ou

- lorsque les moyens de communication, normalement employés pour déterminer le prix d'un investissement attribuable à un compartiment ou les prix courants sur une bourse sont hors de service; ou

- lorsque, pour une raison quelconque, la valeur d'un investissement d'un compartiment ne peut, sous le contrôle et la responsabilité des Administrateurs, raisonnablement être déterminée avec la rapidité et l'exactitude souhaitables; ou

- lorsque le transfert d'argent qui sera ou peut être impliqué dans la réalisation ou le paiement relatif à tout investissement d'un compartiment ne peut pas être réalisé au taux normal de change, selon l'avis du Conseil d'Administration; ou

- dès qu'une décision est prise de dissoudre ou de liquider la Société ou un ou plusieurs compartiments; ou

- lorsque des restrictions de change ou de mouvements de capitaux empêchent l'exécution des opérations de la part de la Société ou lorsque des opérations d'achat et de vente des avoirs de la Société ne peuvent être réalisées aux taux normaux de change.

La suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire des actions ainsi que de leur émission et rachat sera publiée dans un journal tel que déterminé par le Conseil d'Administration. Toute suspension sera notifiée aux investisseurs ou actionnaires affectés, c'est-à-dire ceux qui ont fait une demande de souscription ou rachat des actions pour lesquels le calcul de la valeur nette d'inventaire a été suspendu. Les demandes de souscription, conversion et rachat en cours peuvent être retirées par notification écrite aussi longtemps que ces notifications parviennent à la Société avant la fin de la suspension. Les demandes en cours seront traitées au premier Jour d'Evaluation suivant la fin de la suspension.

La Valeur Nette d'Inventaire des actions de chaque catégorie/sous catégorie de chaque compartiment sera exprimée dans la devise de la catégorie/sous catégorie du compartiment concerné par un chiffre par action et sera déterminée le Jour d'Evaluation en divisant la valeur des avoirs nets du compartiment à attribuer à cette catégorie/sous catégorie d'actions de ce compartiment, étant la valeur des avoirs de cette catégorie/sous catégorie d'actions moins ses engagements à calculer à l'époque fixée par le Conseil d'Administration ou un mandataire dûment autorisé au Jour d'Evaluation, par le nombre des actions de la catégorie/sous catégorie du compartiment concerné en circulation.

L'évaluation se fera comme suit:

A. Les avoirs de chaque compartiment sont censés comprendre:

- a) toutes les espèces en caisse ou en banque y compris les intérêts échus mais non encore reçus et les intérêts courus sur ces dépôts jusqu'au Jour d'Evaluation;

- b) tous les effets et billets payables à vue et tous montants dus (y compris les résultats de la vente de titres dont le prix n'a pas encore été touché);

- c) tous les valeurs, parts, actions, obligations, droits d'option ou de souscription, et autres investissements et valeurs mobilières qui sont la propriété de la Société;

- d) tous les dividendes et distributions dus à la Société en espèces ou en titres dans la mesure où la Société en a connaissance;

e) tous les intérêts échus mais non encore reçus et tous les intérêts produits jusqu'au Jour d'Évaluation par les titres qui sont la propriété de la Société, sauf toutefois si ces intérêts sont compris dans le principal de ces valeurs;

f) les dépenses de constitution de la Société dans la mesure où elles n'ont pas été amorties; et

g) tous les autres avoirs de quelque nature qu'ils soient incluant les dépenses payées d'avance.

La valeur des avoirs de chaque catégorie ou sous-catégorie d'actions de chaque compartiment est établie comme suit:

1) La valeur des espèces en caisse ou en dépôt, effets et billets payables à vue et comptes à recevoir, des dépenses payées d'avance, des dividendes et intérêts annoncés ou venus à échéance non encore touchés, est supposée être constituée par la valeur entière de ces avoirs, sauf s'il s'avère improbable que ces valeurs puissent être touchées, auquel cas, la valeur sera déterminée en retranchant tel montant que le Conseil d'Administration estimera adéquat en vue de refléter la valeur réelle de ces avoirs;

2) Les valeurs admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base du dernier prix disponible sur tels bourse ou marché. Si la même valeur mobilière est cotée sur différents marchés, la cotation du marché principal de cette valeur sera utilisée;

3) Les valeurs non cotées en bourse ou non négociées sur un marché réglementé seront évaluées sur la base de leur dernier prix disponible;

4) Les valeurs pour lesquelles il n'existe pas de cotation ou pour lesquelles les cours déterminés suivant la procédure désignée sub (2) et (3) ci-dessus, ne sont pas représentatifs de leur valeur réelle de marché, seront évaluées avec prudence et bonne foi sur base de leur prix vente raisonnablement prévisible;

5) Les investissements en organismes de placement collectif seront évalués sur la base de la dernière valeur nette d'inventaire annoncée par l'administrateur de l'organisme de placement collectif dont question;

6) Les swaps seront évalués à leur valeur équitable sur la base du dernier prix de clôture disponible de la valeur sous jacente;

7) Les "equity securities futures contracts" sont évalués sur base des marges requises négatives ou positives cotées à la bourse où elles sont négociées au dernier jour de transaction;

8) Les "equity securities options contracts" sont évalués sur base de leur dernier prix disponible;

9) Les "foreign exchange futures contracts" sont évalués sur base des marges positives ou négatives cotées à la bourse où elles sont négociées au dernier jour de transaction;

10) Les "interest futures contracts" sont évalués sur base a) des marges requises positives ou négatives échues, et b) du nombre de jours ouvrables restants dans la durée du contrat, en ce compris le jour ouvrable de détermination de la valeur de ces contrats;

11) Les contrats pour lesquels il n'y a aucune cotation de prix ou pour lesquels le prix indiqué au point 7), 8), 9) et/ ou 10) n'est pas représentatif de la valeur de marché équitable, seront évalués prudemment, et de bonne foi sur la base de leurs prix de vente raisonnable et prévisible.

En outre, des provisions appropriées seront constituées pour tenir compte des frais et honoraires à charge des compartiments.

Dans la mesure où il est impossible ou incorrect d'établir l'évaluation selon les règles décrites ci-dessus, à la suite de circonstances spéciales, le Conseil d'Administration ou son mandataire est en droit d'appliquer d'autres critères d'évaluation généralement admis et vérifiables par un réviseur d'entreprises, pour obtenir une évaluation équitable des avoirs totaux de chaque compartiment.

B. Les engagements de la Société sont censés comprendre:

a) tous les emprunts, effets échus et autres montants dus;

b) toutes les obligations connues, dues ou non encore dues, incluant toutes obligations contractuelles venues à échéance pour paiement soit en espèces soit en biens, y compris le montant de tous les dividendes déclarés mais non payés par la Société si le Jour d'Évaluation coïncide avec la date à laquelle les personnes qui ont ou auront droit aux dividendes sont déterminées;

c) toutes réserves autorisées et approuvées par le Conseil d'Administration, en particulier celles créées pour refléter une dépréciation possible de certains actifs de la Société;

d) tous les autres engagements de la Société de quelque nature que ce soit autres que les engagements représentés par les actions de la Société. Pour évaluer le montant de ces engagements, la Société prendra en considération toutes ses dépenses à payer telles que décrites à l'article 19 des présents Statuts incluant sans limitation, les frais en relation avec son établissement et les frais pour des modifications ultérieures aux Statuts, les frais et dépenses payables à la Société de Gestion, à la Banque Dépositaire et à ses correspondants, aux agents domiciliaires ou autres mandataires et employés de la Société ainsi qu'au représentant permanent de la Société dans les pays où la Société est soumise à l'enregistrement, tous honoraires dus au réviseur d'entreprises et aux conseillers juridiques de la Société, tous les frais d'impression des rapports financiers annuels et intérimaires, tous les frais en rapport avec la convocation et la tenue des assemblées des actionnaires et du Conseil d'Administration, les dépenses raisonnables de déplacement des Administrateurs, les frais des déclarations d'enregistrement, toutes dépenses en rapport avec l'enregistrement et avec le maintien de l'inscription de

la Société auprès des administrations gouvernementales et bourses de valeurs, les coûts de publication du prix d'émission et de rachat ainsi que tous les autres frais d'exploitation incluant les commissions financières, bancaires et de courtage encourues lors de l'achat ou de la vente des actifs ou autrement et tous autres frais de fonctionnement et d'administration. Pour évaluer le montant de ces engagements, la Société peut évaluer toute dépense administrative ou autre régulière ou périodique sur la base d'une estimation pour l'année ou sur toute autre période en divisant le montant proportionnellement aux fractions de pareille période.

C. Le Conseil d'Administration établira une masse d'avoirs pour chaque compartiment et pour une ou plusieurs catégories et sous-catégories d'actions si ces catégories ou sous-catégories sont émises conformément à l'Article 5 des présents Statuts de la manière décrite ci-après.

a) les produits de l'émission des actions de chaque compartiment seront attribués, dans les livres de la Société, à la masse d'avoirs établie pour ce compartiment, étant entendu que si une masse d'avoirs est établie pour une ou plusieurs catégories ou sous-catégories d'actions ainsi qu'indiquée ci-dessus, les règles suivantes s'appliqueront mutatis mutandis à ces catégories ou sous-catégories d'actions et les avoirs, engagements, revenus et dépenses relatifs à ce compartiment ou à ces catégories d'actions seront attribués à cette masse d'avoirs conformément aux dispositions de cet Article;

b) si un avoir dérive d'un autre avoir, cet avoir dérivé sera attribué, dans les livres de la Société, à la même masse à laquelle l'avoir générateur appartient et à chaque réévaluation d'un avoir, l'augmentation ou la réduction en valeur sera attribuée à la masse à laquelle cet avoir appartient;

c) lorsque la Société paie une obligation qui est en relation avec un avoir d'une masse donnée ou avec une opération réalisée en relation avec un avoir d'une masse donnée, cette obligation sera attribuée à la masse en question;

d) si un avoir ou une obligation de la Société ne peut pas être attribué à une masse donnée, cet avoir ou obligation sera attribué à toutes les masses en proportion des valeurs nettes des différents compartiments;

étant entendu que:

1. tous les montants non substantiels seront répartis entre toutes les masses; et

2. le Conseil d'Administration peut attribuer des dépenses, après avoir consulté le réviseur de la Société, de manière équitable et raisonnable tout en prenant en compte toutes les circonstances; et

3. les Administrateurs peuvent réattribuer un avoir ou une obligation antérieurement attribué s'ils estiment qu'une telle réattribution est requise par les circonstances; et

4. les Administrateurs peuvent attribuer un avoir d'une masse à une autre masse dans les livres de la Société si (incluant la situation où un créancier entreprend une action contre des avoirs spécifiques de la Société) une obligation n'a pas été attribuée conformément aux méthodes déterminées par les administrateurs conformément à cet Article.

D) Aux fins de cet Article

a) les actions pour lesquelles des souscriptions ont été acceptées mais pour lesquelles le paiement n'a pas encore été reçu seront considérées comme existantes à partir de la clôture du Jour d'Evaluation auquel leur prix a été déterminé. Le prix, jusqu'à réception par la Société, sera considéré comme une créance de la Société;

b) chaque action de la Société qui est en cours de rachat conformément à l'article 16 ci-dessus, sera considérée comme une action émise et existante jusqu'à la clôture du Jour d'Evaluation ci-dessus mentionné et sera à partir de ce jour et jusqu'au paiement du prix, considérée comme une obligation de la Société;

c) tous les investissements, soldes en cash ou autres avoirs de la Société qui ne sont pas exprimés dans la devise de référence du compartiment seront évalués après avoir pris en considération le taux de change courant au jour et heure auxquels la valeur des actions est déterminée; et

d) autant que possible, tout achat ou vente de valeurs mobilières faits par la Société prendra effet au Jour d'Evaluation.

En l'absence de mauvaise foi, faute grave ou erreur manifeste, toute décision prise par le Conseil d'Administration ou son mandataire relative au calcul de la Valeur Nette d'Inventaire, sera définitive et obligatoire pour la Société et les actionnaires actuels, anciens ou futurs. Le résultat de chaque évaluation de la Valeur Nette d'Inventaire sera certifié par un Administrateur ou par un représentant dûment autorisé ou par un représentant ou un mandataire du Conseil d'Administration.

Art. 18. Emission d'actions. Lorsque la Société offrira les actions en souscription, le prix par action auquel pareilles actions seront émises sera basé sur la Valeur Nette d'Inventaire telle que définie à l'Article 17 ci-dessus. Le Conseil d'Administration pourra décider qu'une commission d'émission ou de négociation et/ou une commission d'ouverture de compte sera due. En outre, certains ajustements, tels que plus amplement décrits dans le Prospectus de Vente, pourront être nécessaires pour que (i) la commission de performance, telles que décrite dans le Prospectus de Vente, payée au Gestionnaire en Investissements, soit supportée uniquement par les actions qui ont augmenté en valeur depuis leur acquisition (ii) tous les actionnaires risquent le même montant par action et (iii) toutes les actions aient la même Valeur Nette d'Inventaire.

Le Conseil d'Administration et la Société de Gestion se réservent le droit de rejeter en partie ou en totalité, toute demande sans donner de raisons. Les actions seront souscrites pendant la période initiale de souscription à un prix tel que déterminé par la Société.

Après une période initiale d'offre, les actions seront seulement offertes à un nombre limité d'investisseurs, tel que déterminé par le Conseil d'Administration sur recommandation du Gestionnaire en Investissement, d'abord aux actionnaires existants de la Société, au Jour d'Évaluation tel que déterminé par le Conseil d'Administration, à l'exception de la suspension de la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire. Le Conseil d'Administration et/ou la Société de Gestion, s'il l'estime approprié, pourra fermer un compartiment à de nouvelles souscriptions.

L'attribution des actions se fera lors de la souscription et à condition que la Société reçoive notification de la réception du prix d'achat total. Dans les cas de demandes d'investisseurs approuvés ou d'intermédiaires autorisés par la Société, le paiement doit être reçu par la Société dans les trois (3) jours ouvrables suivant le Jour d'Évaluation à considérer. Le Conseil d'Administration peut déterminer à son gré le montant minimum de souscription dans chaque compartiment.

Les demandes de souscription reçues avant une certaine heure telle que déterminée par le Conseil d'Administration de temps à autre, au Jour d'Évaluation ou avant seront traitées à la Valeur Nette d'Inventaire par action déterminée à cette date; si les demandes de souscription sont reçues après cette horaire déterminé par le Conseil d'Administration de temps à autre, elles devront être traitées à la Valeur Nette d'Inventaire par action déterminée le Jour d'Évaluation suivant.

La Société peut aussi accepter des valeurs en paiement des actions à condition que les valeurs rencontrent la politique d'investissement et les restrictions d'investissement du compartiment concerné de la Société. En ce cas, le réviseur d'entreprises de la Société établira un rapport pour évaluer l'apport en nature, rapport dont les frais seront supportés soit par l'investisseur qui a choisi ce mode de paiement soit par le Gestionnaire en Investissements s'il en a été ainsi convenu. Le Conseil d'Administration peut en outre subordonner l'acceptation d'un tel paiement à d'autres conditions telles que spécifiées dans la documentation de vente de la Société.

Le Conseil d'Administration pourra, s'il l'estime approprié, fermer un compartiment de la Société à de nouvelles souscriptions.

Art. 19. Dépenses. La Société supportera les commissions à payer à la Société de Gestion (en ce comprise la commission de performance), à la Banque Dépositaire ainsi qu'à tout autre prestataire de services désigné de temps à autre par le Conseil d'Administration.

La Société supportera, en outre, toutes les dépenses et les frais légaux encourus par la Société de Gestion pour le compte de la Société.

De plus, la Société supportera aussi les dépenses suivantes:

- tous les impôts payables sur les actifs, les revenus et les dépenses imputables à la Société;
- les commissions de courtage et bancaires usuelles encourues lors des opérations de la Société;
- toutes dépenses en rapport avec l'enregistrement et avec le maintien de l'inscription de la Société auprès des administrations gouvernementales et bourses de valeurs;
- la rémunération du Réviseur d'Entreprises et des Conseillers Juridiques de la Société;
- tous les frais de publication et d'information aux actionnaires, notamment les coûts d'impression et de distribution des rapports financiers annuels ainsi que du prospectus;
- tous ses frais de fonctionnement et d'administration.

Toutes dépenses périodiques seront imputées d'abord sur les revenus courants; en cas d'insuffisance, sur les plus-values réalisées et, si besoin, sur les avoirs.

Tous les frais, non imputables à un compartiment donné, encourus par la Société, seront répartis entre les compartiments proportionnellement à leurs avoirs nets. Chaque compartiment supportera tous les frais et dépenses qui lui sont directement imputables.

Chaque compartiment sera responsable de ses propres dettes et obligations envers ses créanciers. Entre les actionnaires, chaque compartiment est censé représenter une entité à part entière, avec ses propres apports, plus-values, pertes, charges et frais, ceci n'étant pas limitatif.

Les dépenses de la constitution de la Société seront amorties sur une période ne dépassant pas cinq ans. Chaque nouveau compartiment amortira ses propres dépenses d'établissement sur une période de cinq ans à partir de sa création.

Art. 20. Année fiscale et États financiers. L'année fiscale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Des états financiers séparés seront établis pour chaque compartiment dans la devise de référence du compartiment concerné. Pour établir le bilan de la Société, ces différents états financiers seront additionnés après conversion en la devise du capital de la Société.

Art. 21. Réviseur. La Société nommera un réviseur d'entreprises pour exécuter les tâches prévues par la loi. Le réviseur sera élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires et restera en fonction jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Art. 22. Dividendes. L'assemblée générale des actionnaires décidera de l'usage à faire des bénéfices (en ce comprises les plus-values nettes réalisées) et pourra périodiquement déclarer des dividendes ou autoriser le Conseil d'Administration à le faire, à condition que les avoirs nets de chaque compartiment ne tombent pas en dessous de l'équivalent de 1.250.000,- EUR. Les dividendes annoncés seront payés dans la devise de référence du compartiment concerné ou en

toute autre monnaie librement convertible choisie par le Conseil d'Administration au taux de change de l'Euro au jour du paiement ou en actions de la Société aux temps et lieu choisis par le Conseil d'Administration.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires décidera sur recommandation du Conseil d'Administration quelle portion des bénéfices des compartiments sera distribuée.

Art. 23. Liquidation, Fusion ou Apport d'un compartiment ou Liquidation de la société. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou plusieurs liquidateur(s) (qui pourront être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires procédant à cette dissolution et qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

En cas de liquidation de la Société considérée, toute émission, conversion ou rachat d'actions seront suspendus après publication du premier avis convoquant l'assemblée extraordinaire des actionnaires dans le but de liquider la Société. Toutes les actions existantes au moment de telle publication participeront dans la distribution du produit de liquidation de la Société. Le produit net de liquidation correspondant à chaque compartiment sera distribué aux détenteurs d'actions dans ce compartiment en proportion de leur détention des actions dans ce compartiment.

Un compartiment peut être fermé par décision du Conseil d'Administration lorsque la Valeur Nette d'Inventaire d'un compartiment est inférieure à tel montant tel que déterminé de temps à autre par le Conseil d'Administration ou en cas de survenance d'événements spéciaux en dehors de son contrôle tels que des événements d'ordre politique, économique ou militaire ou encore si le Conseil d'Administration arrive à la conclusion que le compartiment devrait être fermé, à la lumière du marché prédominant ou d'autres conditions, incluant des conditions qui peuvent affecter négativement la possibilité pour un compartiment d'agir d'une manière économiquement efficiente et en considération du meilleur intérêt des actionnaires. Dans l'un ou l'autre cas, les avoirs du compartiment seront réalisés, les dettes payées et le produit net de réalisation distribué aux actionnaires proportionnellement à leur détention d'actions dans le compartiment concerné. En pareil cas, avis en sera donné par écrit aux actionnaires nominatifs et sera publié dans le Mémorial, si nécessaire ainsi que dans tout autre journal tel que déterminé de temps à autre par le Conseil d'Administration. Aucune action ne sera rachetée ou convertie après la date de décision de liquider un compartiment.

Un compartiment peut fusionner avec un autre compartiment sur décision du Conseil d'Administration lorsque la valeur de ses avoirs nets est inférieure à tel montant tel que déterminé par le Conseil d'Administration de temps à autre ou en cas de survenance d'événements spéciaux en dehors de son contrôle tels que des événements d'ordre politique, économique ou militaire ou si le Conseil d'Administration arrive à la conclusion qu'il y a lieu à fusion à la lumière du marché prédominant ou d'autres conditions, incluant des conditions qui peuvent affecter négativement la possibilité pour un compartiment d'agir de manière économiquement efficiente et en considération du meilleur intérêt des actionnaires. En pareil cas, avis en sera donné par écrit aux actionnaires nominatifs et sera publié, si nécessaire, dans le Mémorial et dans certains journaux tels que déterminés par le Conseil d'Administration. Chaque actionnaire du compartiment concerné aura la possibilité, pendant une période d'au moins un mois à dater de la notification, de solliciter soit le rachat de ses actions, sans frais, soit l'échange de ses actions, sans frais, contre des actions de tout autre compartiment non concerné par la fusion. A l'expiration de cette période, tout actionnaire qui n'aura pas sollicité le rachat ou l'échange de ses actions sera lié par la décision de fusion.

Un compartiment peut être apporté à un autre fonds d'investissement luxembourgeois gouverné par la Loi de 2007 ou la partie II de la Loi de 2002 par décision du Conseil d'Administration de la Société en cas de survenance d'événements spéciaux en dehors de son contrôle tels que des événements d'ordre politique, économique ou militaire ou si le Conseil d'Administration arrive à la conclusion, à la lumière du marché prédominant ou d'autres conditions, incluant des conditions qui peuvent affecter négativement la possibilité pour un compartiment d'agir d'une manière économiquement efficiente et en considération du meilleur intérêt des actionnaires, qu'il y a lieu d'apporter un compartiment à un autre fonds. En pareil cas, avis en sera donné par écrit aux actionnaires nominatifs et sera publié dans certains journaux tels que déterminés de temps à autre par le Conseil d'Administration. Chaque actionnaire du compartiment concerné aura la possibilité, pendant un certain délai tel que fixé par le Conseil d'Administration, et qui ne sera pas inférieur à un mois, et publié dans lesdits journaux, de solliciter, sans frais, le rachat ou la conversion de ses actions. A l'expiration de cette période, l'apport liera tous les actionnaires qui n'ont pas demandé le rachat ou la conversion. Cependant, dans le cas d'un apport à un fonds commun de placement, l'apport liera uniquement les actionnaires qui auront expressément marqué leur accord sur cet apport. Lorsqu'un compartiment est apporté à un autre fonds d'investissement luxembourgeois, l'évaluation des avoirs du compartiment sera vérifiée par le réviseur d'entreprises de la Société qui établira un rapport écrit au moment de l'apport.

Un compartiment peut être apporté à un fonds d'investissement étranger uniquement lorsque les actionnaires du compartiment concerné ont approuvé à l'unanimité l'apport ou à la condition que soient uniquement transférés effectivement au fonds étranger les actionnaires qui ont approuvé pareil apport.

Un compartiment peut être réorganisé par division en deux ou plusieurs compartiments par résolution du Conseil d'Administration de la Société en cas de survenance d'événements spéciaux en dehors de son contrôle tels que des événements d'ordre politique, économique ou militaire ou si le Conseil d'Administration arrive à la conclusion qu'il y a lieu à réorganisation à la lumière du marché prédominant ou d'autres conditions, incluant des conditions qui peuvent affecter négativement la possibilité pour un compartiment d'agir de manière économiquement efficiente et en considération du meilleur intérêt des actionnaires. En pareil cas, avis en sera donné par écrit aux actionnaires nominatifs et sera

publié, si nécessaire, dans le Mémorial et dans certains journaux tels que déterminés par le Conseil d'Administration. Chaque actionnaire du compartiment concerné aura la possibilité, pendant une période d'au moins un mois à dater de la notification, de solliciter soit le rachat ou la conversion de ses actions, sans frais. À l'expiration de cette période, la réorganisation sera réalisée pour tous les actionnaires qui n'auront pas demandé un rachat ou une conversion.

Art. 24. Modification. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps à autre par une assemblée générale des actionnaires soumises aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 25. Loi applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, sont réglées conformément aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives, ainsi que de la Loi de 2007.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2009.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2010.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'Article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies et en témoigne expressément.

Souscription et Paiement

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les trois cent dix (310) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique la société régie par les lois de Chypre "PROMASCO LIMITED", avec siège social au 11, Florinis, City Forum, 7th floor, P.C. 1065, Nicosia, (Chypre), dûment représentée, et libérées entièrement par la souscriptrice prèdit moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Evaluation de frais

La partie a évalué les frais, dépenses et autres charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société ou qui devront être imputés à la Société du chef de sa constitution à environ deux mille sept cents euros (€ 2.700,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la Société, l'actionnaire représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale et a pris les décisions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé à L-1616 Luxembourg, Centre Europe, 5 Place de la Gare.
- 2) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des réviseurs d'entreprises à un (1).
- 3) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2010:
 - a) Monsieur Claes-Johan GEIJER, Administrateur-Délégué, Banque Carnegie Luxembourg S.A., né à Stockholm, (Suède), le 15 juin 1957, demeurant professionnellement à L-1616 Luxembourg, Centre Europe, 5, Place de la Gare;
 - b) Monsieur Bruno FREREJEAN, Co-Administrateur-Délégué, Banque Carnegie Luxembourg S.A., né à Boussu, (Belgique), le 24 juillet 1957, demeurant professionnellement à L-1616 Luxembourg, Centre Europe, 5, Place de la Gare;
 - c) Monsieur Vincent GRUSELLE, Administrateur-Délégué, Carnegie Fund Management Company S.A., né à Neuilly-sur-Seine, (France), le 7 novembre 1969 demeurant professionnellement à L-1616 Luxembourg, Centre Europe, 5, Place de la Gare.
- 4) Est appelé aux fonctions de réviseur d'entreprises, son mandat expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2010:

La société anonyme "DELOITTE S.A.", avec siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 67.895.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Courtois, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 03 novembre 2009. Relation: EAC/2009/13176. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 09 novembre 2009.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009143333/1202.

(090173360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2009.

Calao Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 84.101.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009142222/15.

(090171527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Sofilux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 141.725.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142221/10.

(090171888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Société Commerciale de Représentation Electrique, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 99.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142219/10.

(090171886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Fidelity Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 34.036.

Le bilan au 30 avril 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2009.

FIL (Luxembourg) S.A.

Director

Référence de publication: 2009142046/12.

(090171270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

D'Ursel SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 73.351.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L-1013 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2009142218/15.

(090171532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Urs Global Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.
R.C.S. Luxembourg B 148.173.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2009.

Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2009142126/13.

(090171494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Cottonita Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 96.935.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2009 sous la référence L090098737.05

Statuts coordonnés rectifiés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

p. M^e Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009142132/12.

(090171562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Jet Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 88.646.

Le bilan modifié au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Ce bilan annule et remplace celui déposé le 1^{er} août 2008, réf. L080113416.04.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2009.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Signature

Référence de publication: 2009142198/13.

(090171440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Komas Building Company, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7303 Steinsel, 14, rue des Etangs.

R.C.S. Luxembourg B 30.980.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 06/11/2009.

Pour KOMAS BUILDING COMPANY

p.p. J. REUTER

Référence de publication: 2009142205/12.

(090171432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Arte Divani S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3432 Dudelange, 22, rue Dr. Orphée Bernard.

R.C.S. Luxembourg B 96.719.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142206/10.

(090171885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Capacity Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 5, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 87.749.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142208/10.

(090171889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Teleflex Lux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 114.196.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 3 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142172/11.

(090171237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

DBA Lux 2, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 138.875,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 111.182.

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142168/11.

(090171234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

DBA Lux 1, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 138.875,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 111.181.

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142170/11.

(090171235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

TV Guide Europe, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 6-10, rue de la Fonderie.

R.C.S. Luxembourg B 97.547.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142189/10.

(090171200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Infomedia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 6-10, rue de la Fonderie.

R.C.S. Luxembourg B 56.042.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142191/10.

(090171202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Newell Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 7, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 112.715.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142193/10.

(090171204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

DCC Treasury S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 6.373.825,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 138.667.

Les comptes annuels au 31 mars 2009, pour la période du 14 mai 2008 au 31 mars 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30.10.2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142192/12.

(090171445) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Cheming International Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 67.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142035/10.

(090171225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Luxfield S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 65.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142038/10.

(090171222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Luxfield S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 65.214.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142039/10.

(090171221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Fidelity Funds II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 76.939.

Le bilan au 31 janvier 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Fidelity Funds II

Director

Référence de publication: 2009142045/12.

(090171277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

**Uni Wind S.A., Société Anonyme,
(anc. Uni Land Development S.A.).**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiënerie.

R.C.S. Luxembourg B 116.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/09.

Signature.

Référence de publication: 2009142075/11.

(090171286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Riganti Forging S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 67.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142040/10.

(090171219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Costa Rei S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 133.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/11/09.

Signature.

Référence de publication: 2009142042/10.

(090171285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Alseide S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 81.733.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142043/10.

(090171280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

GP Leasing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 118.041.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 23 juillet 2009 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 13 août 2009.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2009142136/13.

(090171681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Euro-Lepont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 59.878.

Les comptes annuels au 30 juin 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142138/10.

(090171422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Compagnie de l'Europe du Sud S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 96.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009142044/10.

(090171279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Dechmann Communication, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 68, rue Mühlenweg.

R.C.S. Luxembourg B 121.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142047/10.

(090171263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Models et Design S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 43G, route de Weiswampach.

R.C.S. Luxembourg B 130.336.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été enregistré et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009142048/10.

(090171346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Advantage Financial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 139.545.

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2009.

ADVANTAGE FINANCIAL S.A.

Signature

Référence de publication: 2009142092/12.

(090171419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Hewlett-Packard Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités Capellen.

R.C.S. Luxembourg B 79.540.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Joëlle BADEN

Notaire

Référence de publication: 2009142134/11.

(090171610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Helyos Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 142.656.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été enregistré et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009142049/10.

(090171345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Legacy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.859.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été enregistré et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009142050/10.

(090171344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Oeko-Service Luxemburg (O.S.L.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7737 Colmar-Berg, Zone Industrielle Piret.

R.C.S. Luxembourg B 34.560.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142066/10.

(090171313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Hospitality Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 99.305.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 octobre 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009142131/13.

(090171557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

B.O.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.430.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142067/10.

(090171311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Ofi Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 116.289.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142216/10.

(090171881) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Innuendo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 21, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 149.079.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on the thirteenth day of October,
Before Maitre Roger ARRENSDORFF, notary residing in Mondorf-les-Bains,

THERE APPEARED:

Wise Management S.à.r.l.; a company incorporated under the laws of Luxembourg, which has its registered office at 19-25 rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, and which is registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 137.528.

here represented by Me Julien Leclère, attorney-at-law, residing professionally in Luxembourg.

Such appearing person has requested the officiating notary to enact the following articles of association of a company which they declare to establish as follows:

1. Form and Name. There exists a public limited liability company (société anonyme) under the name Innuendo S.A. (the Company) which is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the sole director or, in case of plurality of directors, of the board of directors of the Company.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole director or, in case of plurality of directors, of the board of directors of the Company. Where the sole director or, in case of plurality of directors, the board of directors of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

3. Duration.

3.1. The Company is established for an unlimited period of time.

3.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

3.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death or dissolution of the single shareholder.

4. Corporate object.

4.1 The corporate object of the Company is the purchase, the selling, the importation, the exportation, the distribution, the commercialization, the customers services, the reparation, the storage, and generally the trade of any paper, plastic, cardboard and/or any other similar materials, including greetings cards, as well as any commercial or industrial activities and/or services in direct and/or indirect relation thereto.

4.2 The company may generally carry out, all industrial, commercial, financial, movable operations or any real estate operations directly or indirectly favor or relate to its object, including research and scientific or technical development, the acquisition, the detention, the getting and the exploitation on any forms of licensee, patent, brands, models, inventions.

4.3 The participation of any companies or enterprises created or going to create which concern the social object, define above or any similar or subsidiary object. It may further invest in the acquisition and the management of a patent portfolio or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

5. Capital.

5.1. The subscribed share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000) represented by thirty-one thousand (31,000) shares with a par value of one euro (EUR 1) each, all subscribed and paid-up to the limit of 16/31.

5.2. The subscribed share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1. The shares are in registered form (actions nominatives) or bearer form (action au porteur) at the option of the shareholder(s).

6.2. For shares in registered form, a shareholders register of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. Ownership of shares will be established by the entry in the shareholders register of the Company.

6.3. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

7. Transfer of shares. Shares shall be transferred by a written declaration of transfer registered in the shareholders register of the Company, such declaration of transfer to be executed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney. The Company may also accept as evidence of transfer other instruments of transfer satisfactory to the Company.

8. Shareholders' meetings.

8.1. The sole shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn-up in writing.

8.2. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

8.3. The annual general meeting of the shareholder(s) of the Company shall be held, in accordance with the Law, in Luxembourg at the address of the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice of such meeting, on the third Monday of June of each year. If such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

8.4. The annual general meeting of the shareholder(s) of the Company may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the sole director, or in case of plurality of directors, the board of directors of the Company, exceptional circumstances so requires.

8.5. Other meetings of the shareholder(s) of the Company may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meeting.

9. Notice - Quorum - Powers of attorney - Convening notices.

9.1. The notice periods and quorum required by law shall govern the notice for, and conduct of, the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

9.2. Each share is entitled to one vote.

9.3. Except as otherwise required by the Law or by these Articles, resolutions at a meeting of the shareholders of the Company duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented and voting.

9.4. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles.

9.5. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles, by means of notices published twice, at fifteen days interval at least and fifteen days before the meeting in the Luxembourg official gazette, the Memorial, and in two Luxembourg newspapers. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

9.6. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased only with the unanimous consent of the shareholders and bondholders.

9.7. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax or cable.

9.8. Any shareholder may participate in a meeting of the shareholders of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

9.9. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

10. Management.

10.1. The Company shall be managed by a sole director where the Company has only one shareholder and by a board of directors composed of at least three members in any other cases. The sole director or the members of the board of directors need(s) not be shareholder(s) of the Company. Any director shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible. Whenever a legal entity is appointed as a director of the Company (the Legal Entity), the Legal Entity must designate a permanent representative to perform such director's mandate in its name and on its behalf (the Representative). The Representative is subject to the same conditions and obligations, and incurs the same liability, as if he was performing such director's mandate in his own name, without prejudice to the joint liability of the Legal Entity. The Legal Entity may only revoke the Representative provided that it simultaneously appoints a new Representative.

10.2. The sole director, and in case of plurality of directors, the members of the board of directors shall be elected by the shareholder(s) of the Company at the general meeting. The shareholder(s) of the Company shall also determine the number of directors, their remuneration and the term of their office. A director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the general meeting of shareholder(s) of the Company.

10.3. In the event of vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by a majority vote, a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholder(s) of the Company.

11. Board meetings.

11.1. In case of plurality of directors, the board of directors of the Company must appoint a chairman among its members and it may choose a secretary, who need not be a director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors of the Company and the minutes of the general meetings of the shareholder(s) of the Company.

11.2. The board of directors of the Company shall meet upon call by the chairman or any two directors, at the place indicated in the notice of meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

11.3. Written notice of any meeting of the board of directors of the Company shall be given to all directors at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the board of directors of the Company.

11.4. No such written notice is required if all the members of the board of directors of the Company are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax or cable, of each member of the board of directors of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors of the Company.

11.5. Any member of the board of directors of the Company may act at any meeting of the board of directors of the Company by appointing, in writing whether in original, by telefax or cable, another director as his or her proxy.

11.6. Any director may participate in a meeting of the board of directors of the Company by conference call or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear and speak to each other and properly deliberate, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

11.7. The board of directors of the Company can deliberate and/or act validly only if at least the majority of the Company's directors is present or represented at a meeting of the board of directors of the Company. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting. In the event that at any meeting the number of votes for and against a resolution is equal, the chairman of the meeting shall have a casting vote.

11.8. Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

12. Minutes of the board meetings.

12.1. The minutes of any meeting of the board of directors of the Company shall be signed by the chairman of the board of directors of the Company who presided at such meeting or by any two directors of the Company.

12.2. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the secretary (if any) or by any director of the Company.

13. Decisions of the sole director. The decisions of the sole director of the Company are drawn in writing.

14. Powers of the sole director or of the board of directors. The sole director, and in case of plurality of directors, the board of directors of the Company is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Law, or by the

Articles to the general meeting of shareholder(s) of the Company fall within the competence of the sole director, and in case of plurality of directors, the board of directors.

15. Delegation of powers. The sole director and in case of plurality of directors, the board of directors of the Company is authorised to appoint a person, either director or not, without the prior authorisation of the general meeting of the shareholder(s) of the Company, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company. The board of directors may thus delegate its powers for the conduct of the daily management of the Company, to one or more directors, who will be called managing directors.

16. Binding signatures.

16.1. The Company shall be bound towards third parties by the single signature of its sole director or, in case of plurality of directors, by the joint signature of any two directors of the Company in all matters or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 15.1 of these Articles.

16.2. Insofar as daily management is concerned, the Company shall be legally bound towards third parties by the sole signature of any managing director of the Company.

17. Conflict of interests.

17.1. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

17.2. Any director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

17.3. In the event that any director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such director shall make known to the board of directors of the Company such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such director's interest therein, shall be reported to the next following general meeting of the shareholder(s) of the Company which shall ratify such transaction.

17.4. In case there is only one shareholder in the Company, article 17.3. does not apply and the transactions that are entered into between the Company and the director having an opposite interest to the one of the Company are simply to be recorded in minutes.

17.5. Article 17.3. and 17.4. do not apply when the relevant transactions/operations are made in the normal course of business of the Company and are entered into on arm's length terms.

18. Statutory auditor.

18.1. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s)). The statutory auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

18.2. The statutory auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholder(s) of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office. The statutory auditor(s) in office may be removed at any time by the general meeting of shareholder(s) of the Company with or without cause.

19. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first January of each year and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

20. Allocation of profits.

20.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by the Law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 above.

20.2. The general meeting of shareholder(s) of the Company shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

20.3. The dividends may be paid in euro or any other currency selected by the single director, or in case of plurality of directors, the board of directors of the Company and they may be paid at such places and times as may be determined by the single director, or in case of plurality of directors, the board of directors of the Company. The single director, or in case of plurality of directors, the board of directors of the Company may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

21. Dissolution and Liquidation. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the general meeting of shareholder(s) of the Company adopted in the manner required for amendment of the Articles. In the event the Company is dissolved, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or

legal entities) named by the general meeting of the shareholder(s) of the Company deciding such liquidation. Such general meeting of shareholder(s) of the Company shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

22. Applicable law. All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on December 31, 2010.

The first annual general meeting of the shareholders of the Company shall be held in the year 2011.

Subscription and Payment

The shares in the Company have been subscribed as follows:

Wise Management S.à.r.l., prenamed	31,000 shares;
Total:	31,000 shares;

The shares have been paid up by payment in cash to the limit of 16/31, so that the amount of sixteen thousands euro (EUR 16,000) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand one hundred forty euro (EUR 1,140,-).

Resolutions of the sole shareholder

The appearing party, representing the entire subscribed share capital and being regularly constituted, immediately proceeded to pass the following resolutions:

- (i) that the number of directors of the Company be set at one;
- (ii) that the number of statutory auditors (commissaires aux comptes) of the Company be set at one;
- (iii) that there be appointed as members of the board of directors of the Company for a period of six years:
Yavor Todorov, having his professional address at 18, Nedelcho Bonchev Str. 1000, Sofia, Bulgaria.
- (iv) that there be appointed as statutory auditor (commissaire aux comptes) of the Company for a period of six years:
Gohan Ltd., a company incorporated under the laws of the Seychelles, having its registered office at Global Gateway 1255, rue de la Perle Providence, Mahé, Seychelles, registered to the International Register Business Companies of Seychelles under the number 57260.
- (v) that the address of the registered office of the Company is at 21, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le treize octobre.

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains.

A COMPARU:

Wise Management S.à.r.l., une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-1313 Luxembourg, 19-25, rue des Capucins, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 137.528

ici représentée par M^e Julien Leclère, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'il déclare constituer comme suit:

1. Forme et Dénomination. Il existe une société anonyme de droit luxembourgeois, sous la dénomination de Innuendo S.A. (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les présents Statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré dans les limites de la commune par simple décision de l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du conseil d'administration de la Société.

2.2. Il peut être créé par simple décision de l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du conseil d'administration de la Société, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise malgré le transfert provisoire de son siège social.

3. Durée.

3.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2. Elle peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société prise de la manière requise pour la modification des Statuts.

3.3. La mort, la dissolution de l'actionnaire unique n'entraînera pas la dissolution de la Société.

4. Objet social.

4.1. La société a pour objet: l'achat, la vente, l'importation, l'exportation, la distribution, la commercialisation, le service après-vente, la réparation, le stockage et le commerce en général, de tous matériaux et/ou éléments de papiers, cartons, plastiques ou de toutes autres matières similaires, en ce compris des cartes de vœux ainsi que toutes les activités commerciales, industrielles et/ou services qui s'y rapportent de manière directe ou indirecte,

4.2. La société plus généralement accomplit toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet, ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement, y compris mais sans limitation, la recherche et le développement scientifique et technique, l'acquisition, la détention, l'obtention et l'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de licences, brevets, marques, modèles, procédés, inventions, savoir-faire et informations techniques,

4.3. La société pourra participer à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social défini ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

5. Capital social.

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000) représenté par trente et un mille (31.000) actions ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, toutes souscrites et libérées à concurrence de 16/31.

5.2. Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale de(s) de l'actionnaire(s) adoptée comme en matière de modification des Statuts.

6. Actions.

6.1. Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de(s) l'actionnaire(s).

6.2. Pour les actions nominatives, un registre des actionnaires de la Société sera tenu au siège social de la Société et pourra être examiné par chaque actionnaire. Le registre contiendra le nom de chaque actionnaire, son lieu de résidence ou domicile élu, le nombre d'actions détenu par lui, les paiements effectués pour chaque action et tous transferts d'actions et les dates respectives de ces transferts. La propriété des actions nominatives sera établie par l'inscription au registre des actionnaires de la Société.

6.3. La Société peut acquérir et détenir ses propres actions conformément aux conditions et limites prévues par la loi.

7. Cession des actions. La cession d'actions s'effectue par une déclaration écrite de cession inscrite au registre des actionnaires et signée par le cédant et le cessionnaire ou par toute personne les représentant au moyen de procurations valables. La Société peut accepter comme preuve de la cession tout document qu'elle jugera approprié.

8. Assemblées des actionnaires.

8.1. L'actionnaire unique assume tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires par la Loi. Les décisions de l'actionnaire unique sont consignées dans des procès-verbaux ou prises par écrit.

8.2. En cas de pluralité d'actionnaires, toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

8.3. L'assemblée générale annuelle de(s) l'actionnaire(s) de la Société se réunit, conformément à la Loi, au siège social de la Société à Luxembourg à l'adresse de son siège social ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social

spécifié dans la convocation de l'assemblée, le troisième lundi de juin de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

8.4. L'assemblée générale annuelle de l'actionnaire/des actionnaires de la Société peut se réunir à l'étranger si l'administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société, estime que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

8.5. Les autres assemblées de(s) l'actionnaire(s) de la Société sont tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives de chaque assemblée.

9. Convocation - Quorum - Procurations - Avis de convocation.

9.1. Les conditions posées par la loi en matière de délai de convocation et de quorum régiront les convocations et la tenue des assemblées des actionnaires de la Société, sauf disposition contraire des Statuts.

9.2. Chaque action donne droit à une voix.

9.3. A moins que la Loi ou les Statuts n'en disposent autrement, les résolutions des assemblées des actionnaires de la Société dûment convoquées seront valablement prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées et participant au vote.

9.4. Une assemblée générale extraordinaire convoquée pour la modification des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les propositions de modification des Statuts.

9.5. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée est convoquée, de la manière prévue par les Statuts, par des avis publiés deux fois dans le Mémorial et dans deux journaux luxembourgeois, à quinze jours d'intervalle au moins et quinze jours avant l'assemblée. L'avis de convocation reprend l'ordre du jour et indique la date et l'issue de l'assemblée précédente. La seconde assemblée pourra valablement délibérer quelque soit le capital représenté. Au cours de chaque assemblée, les résolutions ne peuvent être prises que par une majorité représentant les deux tiers des actionnaires présents ou représentés.

9.6. La nationalité de la Société peut être modifiée et l'engagement de ses actionnaires augmenté uniquement avec l'accord unanime des actionnaires et obligataires de la Société.

Tout actionnaire pourra se faire représenter à toute assemblée des actionnaires de la Société en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit, que ce soit par remise d'une procuration originale ou par télécopie ou câble.

9.7. Tout actionnaire peut participer à une assemblée des actionnaires de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Une telle participation sera assimilée à une présence physique.

9.8. Si tous les actionnaires de la Société sont présents ou représentés à une assemblée de actionnaires de la Société et considèrent avoir été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans avis de convocation.

10. Administration.

10.1. La Société est administrée par un administrateur unique quand la Société n'a qu'un seul actionnaire et par un conseil d'administration composé d'au moins trois membres dans tous les autres cas. L'administrateur unique ou les membres du conseil d'administration n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Les administrateurs seront nommés pour un mandat de six ans maximum et seront rééligibles.

Chaque fois qu'une personne morale est nommée aux fonctions d'administrateur (la Personne Morale), la Personne Morale est tenue de nommer un représentant permanent en vue d'exercer son mandat d'administrateur en son nom et pour son propre compte (le Représentant). Le Représentant est soumis aux mêmes conditions et encourt la même responsabilité civile que s'il exerçait en son nom propre et pour son propre compte, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. La Personne Morale ne peut révoquer son représentant qu'en désignant simultanément son successeur.

10.2. L'administrateur unique ou l'assemblée générale des actionnaires nomme l'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, les membres du conseil d'administration. L'(les) actionnaire(s) détermine(nt) également leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs mandats. Un administrateur peut être révoqué à tout moment et de manière discrétionnaire par l'assemblée générale de(s) actionnaire(s) de la Société.

10.3. En cas de vacance d'un poste d'administrateur suite au décès, à la démission ou autrement de celui-ci, les administrateurs restants peuvent élire à la majorité un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société.

11. Réunions du conseil d'administration.

11.1. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société nomme parmi ses membres un président et peut nommer un secrétaire, administrateur ou non, responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la Société et des assemblées générales de l'actionnaire/des actionnaires de la Société.

11.2. Le conseil d'administration est convoqué par le président ou par deux administrateurs, au lieu indiqué dans la lettre de convocation, qui sera, en principe, à Luxembourg.

11.3. La lettre de convocation pour toute réunion du conseil d'administration de la Société est donnée à l'ensemble des administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances est spécifiée brièvement dans la lettre de convocation de la réunion du conseil d'administration de la Société.

11.4. Une lettre de convocation n'est pas requise si tous les membres du conseil d'administration de la Société sont présents ou représentés au cours de la réunion et s'ils déclarent avoir été valablement informés et avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Avec l'accord unanime des administrateurs, il peut être renoncé à la procédure de convocation par écrit soit en original, soit par télécopie ou câble. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une période et à un endroit approuvé dans une résolution du conseil d'administration précédemment adoptée.

11.5. Tout administrateur ne pouvant assister à une réunion du conseil d'administration peut mandater un autre administrateur par écrit soit en original, soit par télécopie ou câble.

11.6. Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration de la Société par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre, se parler et délibérer dûment. Une telle participation sera assimilée à une présence physique.

11.7. Le conseil d'administration de la Société ne peut délibérer et/ou agir valablement que si au moins la moitié des administrateurs de la Société sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration de la Société. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion. En cas d'égalité des votes, le président aura la voix prépondérante.

11.8. Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du conseil d'administration dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, téléfax ou télex.

12. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

12.1. Les procès-verbaux de chaque réunion du conseil d'administration de la Société seront signés par le président du conseil d'administration de la Société présidant la réunion ou par deux administrateurs de la Société.

12.2. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs sont signés par le secrétaire (le cas échéant) ou par un administrateur de la Société.

13. Décisions de l'administrateur unique. Les décisions de l'administrateur unique sont prises par écrit.

14. Pouvoirs de l'administrateur unique ou du conseil d'administration. L'administrateur unique et en cas de pluralité d'administrateurs le conseil d'administration de la Société est investi des pouvoirs les plus larges afin d'accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires sont de la compétence de l'administrateur unique et en cas de pluralité d'administrateurs, du conseil d'administration de la Société.

15. Délégation de pouvoirs. L'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société est autorisé à nommer des fondés de pouvoir de la Société, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société, pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société. Le conseil d'administration peut ainsi déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

16. Représentation.

16.1 La Société sera engagée, vis-à-vis des tiers, dans tous les actes par la signature individuelle de son administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs dans tous les cas ou la signature conjointe ou la signature individuelle de toutes personnes auxquelles un pouvoir de signature a été donné conformément à l'article 15 des Statuts.

16.2 Dans le cadre de la gestion journalière, la Société est valablement engagée envers les tiers par la signature individuelle d'un administrateur-délégué de la Société.

17. Conflit d'intérêts.

17.1 Aucun contrat ou aucune transaction entre la Société et une autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé du fait qu'un ou plusieurs administrateurs de la Société y a un intérêt ou est un administrateur ou un employé de telle autre société ou entreprise.

17.2 Tout administrateur de la Société remplissant les fonctions d'administrateur ou étant employé dans une société ou entreprise avec laquelle la Société doit conclure un contrat ou entrer en relation d'affaires, sera pris en compte, prendra part au vote et agira par rapport à toutes questions relatives à tel contrat ou telle transaction, indépendamment de son appartenance à telle autre société ou entreprise.

17.3 Au cas où un administrateur de la Société a un intérêt personnel dans, ou contraire à toute transaction de la Société, celui-ci en informera le conseil d'administration de la Société et ne sera pas pris en compte ni ne votera eu égard à cette transaction. La prochaine assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires ratifiera ladite transaction

17.4 Lorsque la Société comprend un actionnaire unique, l'article 17.3. n'est pas applicable et il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

17.5 L'article 17.3. and 17.4. ne sont pas applicables lorsque des décisions du conseil d'administration ou de l'administrateur concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

18. Commissaire.

18.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires. Les Commissaires sont nommés par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires pour un terme n'excédant pas six ans et seront rééligibles.

18.2 Les commissaires sont nommés par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société qui détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat. Le(s) commissaire(s) en fonction peuvent être révoqués à tout moment et de manière discrétionnaire par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société,.

19. Exercice social. L'exercice social commencera le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de chaque année.

20. Affectation des bénéfices.

20.1 Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre conformément à l'article 5 des Statuts.

20.2 Après le prélèvement affecté à la réserve légale, l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société décidera souverainement de l'affectation du solde restant du bénéfice net qui sera disponible afin d'être distribué. L'assemblée peut notamment, de manière discrétionnaire, décider de procéder à la distribution de dividendes.

20.3 Les dividendes sont payés en euros ou dans toute autre devise déterminée par l'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société et sont payés aux lieux et dates déterminés par l'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration. L'administrateur unique, et en cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

21. Dissolution et Liquidation. La Société peut être en tout temps dissoute par une décision de l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société adoptée de la manière requise pour la modification des Statuts. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personne physique ou morale) nommé(s) par l'assemblée générale de l'actionnaire/des actionnaires de la Société qui aura décidé de dissoudre la Société, et qui déterminera, le cas échéant, les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

22. Droit applicable. Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et se terminera le 31 décembre 2010.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2011.

Souscription et Paiement

Les actions de la Société ont été souscrites comme suit:

Wise Management S.à.r.l., susmentionnée:	31.000 actions
Total:	31.000 actions

Chaque action a été libérée jusqu'à concurrence de 16/31, de sorte que le montant de seize mille euros (EUR 16.000) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentant.

Les actions restent nominatives jusqu'à complète libération.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille cent quarante euros (EUR 1.140,-).

Résolutions de l'actionnaire unique

Le comparant préqualifié, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a de suite pris les résolutions suivantes:

- (i) le nombre d'administrateurs de la Société est fixé à un;
- (ii) le nombre des commissaires aux comptes de la Société est fixé à un;
- (iii) est nommé administrateur pour une période de six ans:

Yavor Todorov, ayant pour adresse professionnelle le 18, Nedelcho Bonchev Str. 1000 Sofia, Bulgarie.

(iv) est nommée commissaire aux comptes de la Société pour une période de six ans:

Gohan Ltd., une société régie par la loi de la République des Seychelles, ayant son siège social à Global Gateway 1255, rue de la Perle, Providence, Mahé, Seychelles, et enregistrée au Registrar of International Business Companies of Seychelles sous le numéro 57260.

(v) le siège social de la société est fixé à 21, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: LECLERE, ARRENSDORFF.

Enregistré à Remich, le 20 octobre 2009. REM 2009/1389. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signe): MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 27 octobre 2009.

Roger ARRENSDORFF.

Référence de publication: 2009143024/504.

(090173044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2009.

Ebrand Services SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 2, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 135.335.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2009.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009142215/15.

(090171533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Pfizer Warner Lambert Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 79.434.

Les comptes annuels au 30 novembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009142214/10.

(090171860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

more2day S.A., Société Anonyme,

(anc. Musti Consulting S.A.).

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 15, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 127.908.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 2 novembre 2009.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2009142227/13.

(090171645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2009.

Mizpira Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 149.078.

—
STATUTS

L'an deux mille neuf, le quatre novembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1) La société PEGASE PARTNERS COMPANY S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social à 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, immatriculée au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B146102,

dûment représentée par Maître Aurélien LATOUCHE, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris le 2 octobre 2009.

2) La société GARAY, une société à responsabilité limitée de droit français, avec siège social établie au 7, rue Maryse Bastie Haize Kantua, F-64500 Saint Jean de Luz (France), immatriculée au R.C.S. Bayonne sous le numéro 451 010 995,

dûment représentée par Maître Aurélien LATOUCHE, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Saint-Jean de Luz le 4 septembre 2009.

3) La société P B I PASCAL BREUIL IMMOBILIER, une société à responsabilité limitée de droit français, avec siège social établie au 2, avenue Jeanne, F-92600 Asnières (France), immatriculée au R.C.S. Nanterre sous le numéro 429 212 194,

dûment représentée par Maître Aurélien LATOUCHE, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Paris le 2 septembre 2009.

Lesdites procurations, signées "ne varietur" par le mandataire des comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, ès-qualités qu'elles agissent, ont requis le notaire soussigné d'arrêter comme suit les statuts d'une société anonyme régie par les lois applicables et les présents statuts:

Titre I^{er} . Nom - Durée - Siège social - Objet social

Art. 1^{er}. Il est convenu de créer une société de droit luxembourgeois sous forme de société anonyme sous le nom de MIZPIRA CAPITAL S.A., (ci-après "la Société") qui sera régie par les lois en vigueur, à savoir la loi telle que modifiée sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 et par les présents statuts.

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré à tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification des statuts.

La Société pourra avoir des succursales ou d'autres bureaux au Luxembourg ou à l'étranger sur décision du conseil d'administration.

En cas d'événements extraordinaires de nature politique, économique ou sociale de nature à compromettre les activités habituelles au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger. Cette mesure temporaire n'aura, toutefois, aucun effet sur la nationalité de la Société qui, malgré le transfert temporaire de son siège social, demeure une société de droit luxembourgeois.

Art. 4. L'objet de la Société est la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toutes autres manières, ainsi que le transfert par vente, échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières, obligations, titres de créances, effets de commerce et tous autres titres, ainsi que la détention, l'administration, le développement et la gestion de ses participations.

La Société pourra participer à l'établissement et au développement de toute entreprise financière, industrielle ou commerciale au Luxembourg ou à l'étranger et lui fournir toute assistance sous forme de prêts, garanties ou de toute autre manière.

La Société pourra accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou à toutes sociétés faisant partie du même groupe que la Société.

La Société pourra contracter des emprunts de toute sorte et procéder à l'émission d'obligations ou d'obligations convertibles en actions et de titres de créances.

D'une manière générale, la Société pourra prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Titre II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) représenté par 31.000 (trente et un mille) actions d'une valeur nominale de EUR 1,- (un Euro) chacune.

La Société est autorisée, dans les conditions de la loi, à racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société seront sous forme d'actions nominatives ou au porteur, au choix des actionnaires. Elles seront et resteront nominatives tant que le capital ne sera pas libéré intégralement.

La Société ne reconnaît qu'une seule personne par action; si une action est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme seul propriétaire vis à vis de la Société. La même règle sera applicable en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-proprétaire ou entre le constituant d'un gage et le créancier gagiste.

Art. 7. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'intégralité des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour décider, réaliser ou ratifier tous les actes en relation avec les activités de la Société.

Sauf disposition contraire de la loi, les résolutions prises lors d'une assemblée des actionnaires régulièrement convoquée seront adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et si l'assemblée constate qu'elle a bien été informée de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée générale pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Le capital social et les autres dispositions des présents statuts peuvent, à tout moment, être modifiés par une majorité des actionnaires représentant au moins les deux-tiers (2/3) du capital social. Les actionnaires peuvent changer la nationalité de la Société par une décision prise à l'unanimité.

Art. 8. L'assemblée générale ordinaire de la Société devra se tenir à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg comme il pourra être indiqué dans la convocation, le premier mercredi du mois de juin à 17.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale a lieu le prochain jour ouvrable.

Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne sont pas autorisés à saisir des actifs ou des documents de la Société.

Titre III. Conseil d'administration

Art. 10. La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui détermine leur nombre, fixe le terme de leur mandat et leur rémunération. Ils occuperont leur fonction jusqu'à ce que leurs remplaçants soient élus.

Les administrateurs sont révocables à tout moment avec ou sans motif (ad nutum), par résolution de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas d'une ou plusieurs vacances au sein du conseil d'administration pour cause de mort, retraite ou autre, les administrateurs restants pourront choisir de palier à une telle vacance conformément aux dispositions de la loi. Dans un tel cas, l'assemblée générale ratifie l'élection à la prochaine assemblée.

Art. 11. Le conseil d'administration doit choisir parmi ses membres un président et peut choisir un vice-président. Le conseil d'administration peut également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera responsable de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'administration se réunira sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration. En son absence, le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes aux réunions, un président pour assurer la présidence pro tempore de ces réunions.

Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du conseil d'administration. Sauf les cas d'urgence, qui seront précisés dans la convocation ou avec le consentement préalable des personnes autorisées à assister à la réunion, une convocation écrite sera adressée au moins huit jours avant la tenue des réunions du conseil d'administration. La réunion sera valablement tenue sans convocation préalable, si tous les administrateurs sont présents ou dûment représentés.

Il peut être renoncé à la convocation par accord écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex ou e-mail de chacun des administrateurs.

Toutes convocations et procurations auxquelles il est fait référence dans cet article peuvent être données par écrit par câble, télégramme, télécopie ou par e-mail

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit un autre administrateur. Tout administrateur valablement désigné pourra représenter plusieurs administrateurs.

Tout administrateur peut participer à toute réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre les unes les autres, et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le procès-verbal d'une telle réunion devra toutefois être approuvé et signé par tous les administrateurs présents à une telle réunion.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

Le conseil d'administration peut délibérer ou prendre valablement des décisions à la condition qu'au moins la majorité des administrateurs soit présente ou représentée à la réunion. Les décisions devront être prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à la réunion.

Le président n'aura pas de voix prépondérante en cas de partage des voix.

Art. 12. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus larges pour accomplir tous actes d'administration et de disposition qui sont dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière de la Société et la représentation de la Société pour ces affaires, à tout (tous) membre(s) du conseil d'administration ou à tout comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), aux conditions et avec les pouvoirs à fixer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également conférer tous pouvoirs et tout mandat spécial à toute(s) personne(s) qui n'a (n'ont) pas besoin d'être administrateur, engager ou révoquer tous mandataires et employés et fixer leur rémunération.

Art. 13. La Société sera engagée envers les tiers en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature unique de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Titre IV. Surveillance de la société

Art. 14. Les opérations de la Société seront contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui peuvent être actionnaires de la Société. L'assemblée générale des actionnaires procédera à la nomination des commissaires aux comptes, déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur fonction, qui ne pourra pas excéder six années.

Titre V. Exercice social - Comptes annuels

Art. 15. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 16. A la fin de chaque exercice, le conseil d'administration préparera les comptes annuels qui seront à la disposition des actionnaires au siège social de la Société.

Cinq pour cent (5%) des bénéfices annuels nets de la Société devront être affectés à la réserve prévue par la loi. Cette affectation cessera d'être requise lorsque cette réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société, tel qu'établi à l'article 5 ci-dessus, ou du capital social tel qu'augmenté ou tel que réduit, à chaque fois tel que prévu à l'article 5 ci-dessus.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera l'affectation du profit annuel net.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués, à tout moment, en observant les termes et conditions fixées par la loi.

Titre VI. Dissolution - Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par assemblée générale des actionnaires décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

Titre VII. Disposition finale - Droit applicable

Art. 18. Tous ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé en conformité avec la loi luxembourgeoise, et en particulier avec la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le 30 mars 2011.

Souscription et Libération

Les souscripteurs ont souscrit et libéré en espèces les montants ci-après indiqués:

Actionnaire	Capital souscrit (EUR)	Capital libéré 100% (EUR)	Nombre d'actions
PEGASE PARTNERS COMPANY S.A.	EUR 12.400,-	EUR 12.400,-	12.400
GARAY	EUR 12.400,-	EUR 12.400,-	12.400
P B I PASCAL BREUIL IMMOBILIER	EUR 6.200,-	EUR 6.200,-	6.200
Total	EUR 31.000,-	EUR 31.000,-	31.000

Les 31.000 (trente et un mille) actions de la Société ont chacune été libérées intégralement par les souscripteurs par un versement en numéraire de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) est dès à présent à la disposition de la Société comme il a été certifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée et déclare expressément que ces conditions sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit incombant à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de mille cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Les personnes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées sur le champ en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté qu'elle a été régulièrement constituée, l'assemblée a pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Le siège social de la société est fixé à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.
2. Le nombre des administrateurs est fixé à 4 (quatre) et le nombre de commissaire aux comptes à 1 (un).
3. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs jusqu'à la fin de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010.
 - Monsieur Laurent GODINEAU, administrateur de sociétés, né le 17 juin 1973 à Cholet (France), demeurant professionnellement à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers;
 - Monsieur François GAUCHER, administrateur de sociétés, né le 22 juillet 1964 à Boulogne-Billancourt (France), demeurant à F-75017 Paris, 18, rue Brunei (France);
 - Monsieur Pascal BREUIL, administrateur de sociétés, né le 18 avril 1953 à Paris (France), demeurant à F-75009 Paris, 94, boulevard de Courcelles (France);
 - Monsieur Jean-Pierre RAYNAL, administrateur de sociétés, né le 12 juillet 1946 à Paris (France), demeurant à F-64500 Saint Jean de Luz, 7, rue Maryse Bastie Haize Kantua (France).
4. Monsieur Laurent GODINEAU, prénommé, est nommé aux fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société.
5. A été nommé commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la fin de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010.

La société à responsabilité limitée Optio Expert-Comptable et Fiscal S.à r.l., représentée par Monsieur Olivier FERRER, avec siège social à L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers, R.C.S. Luxembourg numéro B97326.

DONT ACTE, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au mandataire, es-qualité qu'il agit, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: LATOUCHE - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 10 novembre 2009. Relation GRE/2009/4095. Reçu Soixante-quinze euros 75,- €

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Junglinster, le 11 novembre 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009143029/210.

(090172966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2009.

NKGB S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 103.219.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société PAMES CORPORATION, ayant son siège social au Calle 53, Obarrio, Torre Swiss Bank, Panama, République de Panama,

ici représentée par Monsieur Michaël ZIANVENI, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Panama, le 9 février 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme "NKGB S.A.", R.C.S. Luxembourg numéro B 103.219, fut constituée par acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 septembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1257 du 8 décembre 2004;

- La société a actuellement un capital de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées;

- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société "NKGB S.A."

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société "NKGB S.A." avec effet immédiat.

- La comparante en sa qualité de liquidateur de la société "NKGB S.A." déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné;

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- la comparante reconnaît avoir pris connaissance et approuver les comptes annuels au 31/12/2008, sur base des rapports de gestion et rapports de commissaire s'y rapportant et des annexes, ainsi qu'approuver une situation comptable en date de ce jour;

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;

- le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes;

- les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire un certificat d'action au porteur et le registre des actionnaires qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société "NKGB S.A."

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. Zianveni et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 novembre 2009. LAC/2009/46002. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009142395/52.

(090172145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2009.